Administration et Rédaction:
1303, 4ème Avenue Ouest
Prince-Albert Sask. Téléphone 2964

Abonnement:
Un an, Canada......$2.00
Un an, Etranger......$2.50

A.-F. AUCLAIR, O.M.I., Directeur

LE PATRIOTE DE L'OUEST

Le seul journal français de la Saskatchewan

Organe des Catholiques de langue française du Nord-Ouest

Le "Patriote" pénètre dans plus de 5,000 familles et atteint au delà de 20,000 lecteurs

NOTRE FOI! NOTRE LANGUE!

9ième Année — PRINCE-ALBERT, SASK., MERCREDI 25 FEVRIER 1920. — No. 51

Aux Cultivateurs

La nationalisation du marché du blé
Certificats de participation

La convention des "Grain Growers", après l'assemblée des actionnaires de la "Saskatchewan Co-opérative Elevator Co.", vient à son tour de se prononcer en faveur du système actuel de vente du blé. C'est le triomphe d'un groupe très peu nombreux, servi par des orateurs influents, à la parole facile, sur la grosse masse des fermiers.

Ceux-ci, à n'en pas douter, sont absolument hostiles à ce système, qu'ils savent fort bien avoir été contraire à leurs intérêts; mais il a suffi de l'éloquence et du prestige de l'Hon. M. Chs. Dunning pour triompher aisément de cette hostilité.

Quelles sont donc les raisons avancées par l'Hon. M. Dunning, qui est habituellement mieux inspiré, pour défendre le principe de la nationalisation du marché du blé?

Une seule semble mériter certaine considération, bien qu'elle soit très discutable: c'est celle où il établit que la nationalisation du marché met tous les fermiers sur le même pied, qu'ils soient riches ou pauvres, éloignés ou rapprochés des centres d'expédition.

C'est la fameuse égalité, avant-garde et prétexte de toutes les théories socialistes. C'est un monopole, acheminement accentué du programme des fermiers vers le socialisme d'Etat, où les entraîne encore un peu plus la nationalisation des chemins de fer, également contenue dans leur programme. C'est la suppression de toutes les initiatives privées. C'est la concentration de tous les pouvoirs entre les mains de l'Etat. Engagés dans cette voie excessivement dangereuse, nous pouvons aller très loin, beaucoup plus loin que les chefs actuels du mouvement des Fermiers Unis le désirent.

Ce monopole de la vente du blé a-t-il au moins profité à la classe agricole? Non, certainement, et c'est bien pourquoi les fermiers y sont hostiles, le jugeant bien plus sur les résultats qu'il a donnés que sur le principe en cause.

Toute l'année, nous avons vendu notre blé No. 1 à $2.15 le minot, rendu à Fort William ou à Port Arthur, alors que dans le même temps, le blé canadien valait $3.30 et plus sur le marché américain. Il a fallu des semaines, et des mois à notre Commission des grains pour s'apercevoir de ce fait et porter à $2.80 le prix du blé vendu aux meuniers canadiens.

Mais de cette augmentation, pas un sou n'est entré dans la caisse du fermier. Il est vrai que nous avons des certificats de participation. Mais quelle est la valeur de ces certificats?

Voilà une question qui m'a été posée bien des fois, sans que, hélas, j'aie jamais pu y répondre même approximativement.

Si la commission nommée par le gouvernement nous avait dit la quantité de blé de la récolte de 1918 restant encore à vendre au 31 août 1919 et nous avait donné une estimation officielle approximative de la récolte de 1919; si elle avait consenti à nous dire la quantité de blé vendu aux minotiers à $2.30, et la quantité et les prix vendus à faire aux différents gouvernement étrangers, nous pourrions déduire de ces informations, la valeur approximative de nos certificats.

Mais non, silence complet. Des informations fournies par le ministre du commerce ont été démenties par le président de la Commission des grains. Et lorsque celui-ci fut interrogé directement, est-il bien juste s'il ne répondit pas que ceci ne nous regardait point. On vend ce qui nous appartient, et l'on refuse de nous donner la moindre information sur cette vente.

Nous avons des certificats de participation qui représentent très certainement une valeur réelle. Et cette valeur dort dans nos tiroirs, pendant que nous payons 8 ou 10 pour cent d'intérêt aux Compagnies de machines, de mortgages ou aux banques.

Si c'est là le résultat produit par la nationalisation du marché du blé, elle ressemble bien à toutes les nationalisations, y compris celle du C.N.R., qui n'avait probablement jamais donné un aussi pauvre résultat que depuis qu'il est administré par l'Etat.

Il est vrai que la spéculation se donne libre cours. Ces certificats, dont nous ignorons la valeur, sont achetés par des financiers. Il y a quelques mois, ils étaient payés à une moyenne de 5 sous par minot; maintenant l'on offre jusqu'à 30 et 35 sous.

Mais où donc ces spéculateurs ont-ils pris leurs informations? Parce qu'enfin, ils n'achètent pas ainsi à l'aventure. S'ils offrent un certain prix pour nos certificats, c'est parce qu'ils ont la certitude absolue de faire un profit plus ou moins raisonnable.

Ces informations qui ne sont point livrées au public, viendra-t-on nous faire croire qu'elles sont absolument secrètes? Viendra-t-on nous affirmer qu'aucun des membres de la Commission des grains ne les confiera à un ami qui, à son tour, les confiera à un deuxième ami, lequel, toujours sous le sceau du secret, les confiera à troisième ami, et ainsi de suite. Il faudrait, pour tenter une pareille chose, prendre les fermiers pour des gens bien simples d'esprit.

En réalité, nous avons là le point de départ d'une spéculation scandaleuse, car la spéculation prend toujours sa source dans des informations possédées par un certain nombre de personnes, mais ignorées du grand public.

Si c'est là le résultat cherché par le conseil national d'Agriculture, par les "Grain Growers", par les actionnaires de la "Saskatchewan Co-operative, ou par Crerar, Maharg et Cie, ils l'ont trouvé. Mais qu'ils ne viennent pas nous faire croire qu'ils incarnent à ce sujet l'opinion des fermiers de l'Ouest. Non! cette opinion, ils ont pu la surprendre, grâce à une entente entre les chefs, grâce au prestige des orateurs, mais elle est franchement contre la nationalisation du marché des grains, comme elle serait contre la nationalisation des chemins de fer, si on lui mettait sous les yeux, d'une façon impartiale, l'insuccès réel de toutes les entreprises commerciales administrées par l'Etat.

Pour en revenir aux certificats de participation, je ne puis que répéter ce que j'ai déjà dit bien souvent: "Gardez-les".

Je n'en connais pas la valeur: vous ne la connaissez pas non plus. On nous refuse toutes les informations qui pourraient nous aider à en faire une estimation approximative; mais ces informations que l'on refuse au public, d'autres les ont, à peu près certainement; et si l'on vous offre un certain prix, soyez bien persuadés que ce n'est pas pour vous rendre service, mais pour faire un gros profit sur ce qui est, somme toute, le fruit de votre travail.

Et j'ajouterai: Organisons-nous, c'est nécessaire; aidons les organisations de fermiers; créons, et développons des coopératives. Mais méfions-nous de ceux qui pourraient tenter de se servir de la force de ces organisations pour s'en faire un tremplin politique.

RAYMOND DENIS

SIMPLES NOTES

La chronique de Saint-Brieux, cette semaine, nous apprend que le "Comité des Amis de la bonne presse" de la localité a organisé une série de trois soirées en faveur de l'oeuvre, les dimanche 22 et 29 février et jeudi le 11 mars. On a déjà donné trois soirées au profit de l'église qui ont rapporté la jolie somme de $364.35, et l'on veut bien considérer que l'oeuvre de la bonne presse est une cause venant directement après celle de l'église. Toutes nos félicitations et nos remerciements à nos excellents amis de Saint-Brieux pour cette généreuse initiative.

* * *

En proposant à la Législature de Québec une souscription d'un million à l'Université de Montréal, sir Lomer Gouin a ajouté que l'Université protestante de McGill aura aussi plus tard une subvention semblable, plus large même que sa quote-part. "Une minorité, a-t-il dit, doit recevoir même un peu plus que ce à quoi elle a droit afin que tout le monde soit satisfait." Quelle différence avec les autres provinces dans le traitement des minorités!

* * *

La Bienheureuse Marguerite Marie, dont le nom est identifié à la dévotion du Sacré-Coeur, sera canonisée en même temps que la Bienheureuse Jeanne d'Arc au mois de mai prochain. Deux grandes saintes de France!

* * *

Un comité de douze juristes a été choisi pour s'occuper de la formation d'une cour de justice internationale de la Société des Nations. Le président naturel d'une telle cour devrait être le Pape, si nous avions une vraie Société des Nations et non pas une tour de Babel en carton bâtie à grands frais par Wilson, "le pape laïque", et par la franc-maçonnerie. Château de cartes; vain amusement!

* * *

Le Canada vient de revoir avis que quatre autres nations sont entrées dans la Ligue des Nations: la Perse, le Chili, le Paraguay et l'Argentine.

* * *

De la session fédérale qui va s'ouvrir M. Ernest Bilodeau dit: "On n'en aura peut-être jamais vu de pareille; elle débute comme une journée d'orage; temps calme, mais nuageux, avec bruits de tonnerre dans le lointain. Les augures affirment que la tempête n'éclatera pas et que tout se passera dans le calme et la paix; mais les augures ont toujours eu la réputation de n'être pas capables de se regarder sans rire".

* * *

Dimanche dernier, dans toutes les églises des Etats-Unis, on a lu une lettre pastorale signée par les 101 archevêques et évêques qui composent l'épiscopat américain. Il n'y avait pas eu de lettre pastorale conjointe de tout l'épiscopat américain depuis le Concile plénier de Baltimore, en 1884, il y a trente-six ans. La population catholique des Etats-Unis, qui était alors de sept millions, a presque triplé depuis. La lettre pastorale traite de la restauration chrétienne qui s'impose dans tous les champs d'activité sur une base de justice et de charité. Il y est question de l'éducation catholique, des oeuvres sociales et d'apostolat, de l'esprit chrétien dans la vie privée, dans la famille et dans la vie publique.

* * *

Ici comme au Manitoba, les fonctionnaires du gouvernement fédéral ne se gênent pas. Le questionnaire de l'impôt sur le revenu vous est-il adressé en anglais, ne vous gênez pas non plus pour le renvoyer à Ottawa. "Nous avons droit, remarque à ce propos la Liberté, *qu'on nous donne des formules bilingues, ou au moins françaises: réclamons notre droit; puisque nous devons payer, ayons au moins la satisfaction de solder des comptes rédigés en français... Renvoyons, aussi longtemps que ce sera nécessaire pour avoir raison du mauvais vouloir, les états de compte rédigés exclusivement en anglais."*

* * *

Le professeur Osborne, de l'Université du Manitoba, parlant au Canadian Club de Montréal, a fait une vive attaque contre le gouvernement, lui reprochant de "niaiser et de baguenauder sans rien faire". Il a aussi dénoncé la presse canadienne dans laquelle le peuple a perdu toute confiance. La guerre, a-t-il dit encore, a laissé les choses pires que jamais, avec une propagande de haine et d'hostilité entre les nations et entre les classes au sein des nations.

* * *

Le Sénat à la prochaine session aura à étudier 112 demandes de divorce, sans compter celles qui sont dévolues à la juridiction des cours dans les provinces de l'Ouest. La plaie du divorce au Canada va toujours en s'élargissant. Mauvais signe!

* * *

L'expérience de la nationalisation des chemins de fer a coûté cher aux Etats-Unis. Elle n'est pas plus heureuse chez nous. Durant l'année 1919 l'administration des chemins de fer du gouvernement canadien accuse un déficit de 30 millions.

* * *

L'union catholique des mineurs à Thetford Mines, P.Q., a obtenu pour les ouvriers une augmentation substantielle de salaire (23 pour cent) de la façon la plus pacifique, sans la moindre menace de grève. En accordant l'augmentation de salaire le président de la compagnie a fait l'éloge de cette union catholique en ces termes: "Nous connaissons et approuvons les principes de justice et de charité qui vous guident. Nous nous faisons un devoir de vous rendre le témoignage que nous n'avons jamais eu un meilleur service sur nos mines, que depuis que nous avons reconnu votre union." Quelle différence avec les procédés des unions internationales!

* * *

Le Pontiac Advocate, *de Campbell's Bay, a écrit une série d'articles pour dissiper les préjugés contre la province de Québec. A propos de la campagne de calomnies lancée jusqu'en Angleterre au temps de la conscription, il dit: "Pour l'honneur du Canada, n'eût-on eu que cette raison, les Canadiens de langue anglaise auraient dû se refuser à la tolérer."*

* * *

Il y a dans la province de Québec 21 collèges classiques. Les plus anciens sont Québec 1663; Montréal (St-Sulpice), 1767; Nicolet, 1808; St-Hyacinthe, 1811. Pour le nombre d'élèves, Québec en 1918 tenait la tête avec 660; puis viennent: Lévis 643; Collège Ste Marie, Montréal 565; Ste-Anne de la Pocatière, 519; St-Hyacinthe 445.

* * *

"Parlant au nom des seuls conservateurs de la province de Québec, que nous connaissons mieux, déclare l'Evénement, nous tenons à dire à sir Sam Hughes et à ses pareils que jamais nous ne ferons plus d'alliance avec les tories, tant qu'ils n'auront pas reconnu publiquement que l'élément sectaire orangiste, qui domine aujourd'hui dans leurs conseils, est incompatible avec tout gouvernement qui veut le maintien de l'ordre en ce pays et la bonne entente entre les races qui l'habitent."

* * *

L'année 1920 n'est pas seulement une année bissextile, elle offre encore cette particularité d'avoir un mois de février qui compte cinq dimanches. Le fait est très rare; il faut remonter jusqu'en 1880 pour en trouver le dernier exemple.

* * *

Un missionnaire canadien aux Indes, le Rév. Père Alfred Le Pailleur, est le rédacteur d'un journal catholique publié en bengali, à Dacca.

* * *

Depuis le commencement de l'influenza aux Etats-Unis, on compte 58,442 cas à New-York. Il y a eu 1255 décès par influenza et 3,141 de pneumonie. A Montréal il y a eu 128 décès causés par l'influenza depuis le 20 janvier.

Les écoles consolidées

Avantages et désavantages. —Le point de vue canadien-français.

I

On parle beaucoup d'écoles consolidées depuis quelques années. C'est un système prôné par un bon nombre d'éducateurs pour obvier à certains inconvénients des petites écoles d'une seule classe. Quels sont les avantages et les désavantages de ce régime?

Tout d'abord, la consolidation ou l'union de deux ou trois districts scolaires amène à une même école un plus grand nombre d'élèves, ce qui permet un classement plus logique. Supposons trois districts voisins ayant respectivement l'enrôlement suivant:

Ecole no 1.—1er grade, 5; 2e grade, 3; 4e grade, 4; 5e grade, 2; 6e grade, 1.

Ecole no 2.—1er grade, 3; 2e grade, 4; 3e grade, 2; 4e grade, 2; 5e grade, 3; 6e grade, 5.

Ecole no 3.—1er grade, 2; 2e grade, 3; 3e grade, 4; 4e grade, 4.

C'est-à-dire que l'école no 1 emploie une maîtresse pour 16 élèves; l'école no 2 a une maîtresse pour 19 élèves et l'école no. 3 en a une pour 13 élèves seulement. Quoique ces maîtresses n'aient pas un grand nombre d'élèves, leur ouvrage est encore assez difficile à cause du nombre de grades que chacune a à enseigner.

En unissant les trois districts, on obtient un total de 48 élèves, soit 26 dans les trois premiers grades et 22 dans les grades plus élevés. Il est évident qu'en de telles circonstances deux maîtresses sont suffisantes et peuvent même obtenir de bien meilleurs résultats, ayant moins de grades à enseigner et pouvant, par conséquent, consacrer plus de temps à chaque grade.

C'est là, en effet, une des causes de faiblesses de bien des petites écoles: l'extrême fractionnement de la journée, dû au trop grand nombre de divisions. C'est le grand nombre de grades et non le grand nombre d'élèves qui, dans presque tous les cas, est un lourd fardeau pour l'institutrice et entrave les progrès de l'école.

Au contraire, plus il y a d'élèves dans un même grade, plus il y a d'émulation et plus les progrès sont assurés.

Au point de vue pédagogique, l'école consolidée procure donc deux avantages très appréciables: 1o l'augmentation du nombre d'enfants dans chaque grade et 2o la diminution du nombre de grades pour chaque maîtresse.

Un autre avantage, c'est la régularité de la fréquentation scolaire, qui est le résultat du transport des élèves éloignés aux frais du district.

Au point de vue administratif, on peut voir, tout d'abord, par l'exemple cité plus haut, que l'école consolidée demande parfois moins d'institutrices que les petites écoles qu'elle remplace. C'est là une économie considérable.

De plus, l'ameublement, le chauffage et l'entretien d'une école de trois classes, par exemple, doivent s'élever moins haut que l'entretien, le chauffage et l'ameublement de trois petites écoles.

Mais il y a un autre point important, au point de vue administratif: c'est le coût du transport des élèves. La loi enjoint à la commission scolaire d'un district consolidé de se charger du transport des élèves qui demeurent à plus d'un mille et demi de l'école. Toutefois, le gouvernement fournit un octroi spécial couvrant un tiers de ces dépenses.

Il ne faut pas oublier non plus que pour calculer l'octroi ordinaire, le gouvernement considère chaque classe comme une école à part. L'école consolidée, que nous citons ici comme exemple, recevra donc deux octrois qui équivaudront, ou à peu près, aux octrois des petites écoles nos. 1, 2 et 3, par le fait que l'école consolidée restera plus longtemps ouverte chaque année, par suite du transport des élèves.

Tout compte fait, il ne devrait pas y avoir une grande différence entre la taxe des écoles consolidées et celles des petites écoles. Cependant l'expérience a prouvé qu'en Saskatchewan cette taxe est un peu plus élevée, sans doute parce que les districts consolidés ont dû assumer les obligations des districts qu'ils englobaient.

Toutefois, cela ne doit être qu'une considération secondaire. Si les écoles consolidées étaient plus efficaces que les autres, il vaudrait la peine qu'on paye quelques piastres de plus par année pour les soutenir.

S'il vaut la peine de payer $16 par année par quart de section pour le soutien d'une école où une petite maîtresse, munie d'un simple permis, enseigne durant sept ou huit mois à une quinzaine d'élèves des quatre ou cinq premiers grades, est-ce qu'il ne vaut pas la peine de payer $20 ou plus pour le soutien d'une école où des maîtres ou des maîtresses bien qualifiés enseignent durant dix mois par année à une classe de trois ou quatre grades seulement, ce qui permettra aux enfants d'atteindre bientôt les grades les plus élevés de l'école primaire et de commencer là même leur cours secondaire, s'ils le désirent?

On me permettra de remettre à une autre fois la question des désavantages de l'école consolidée et certains autres aspects de la question qu'il m'est impossible de toucher en ce moment sans allonger démesurément cet article.

PAUL SAUVÉ

La Convention Nationale de l'Education

Faisant suite à la Convention d'Education tenue à Winnipeg les 20, 21 et 22 octobre dernier, un groupe de délégués des provinces canadiennes, au nombre d'une quarantaine, s'est réuni à Ottawa les 17, 18 et 19 février, sous la présidence de M. W. F. Bulman.

Les membres présents étaient:

Colombie Anglaise.—Le principal W. H. Vance, Mme R. C. Boyle et John Sully.

Alberta—J. T. J. Collison.

Saskatchewan — Miss Jean Brown.

Manitoba—W. J. Bulman, le professeur W. F. Osborne, le Dr R. McIntyre, le Rév. Leslie Pidgeon.

Ontario—Le professeur H. J. T. Coleman, le Dr Helen MacMurphy.

Québec—Hon. Cyrille Delage, et le Dr G. E. Parmelee, le professeur Carrie Derrick.

Nouvelle-Ecosse—Le Dr Soloan et John J. Joy.

Nouveau-Brunswick—L'inspecteur Peacock.

Ile du Prince Edouard—Le Dr McLellean et Mlle Carrie Ellen Holman.

M. D. Horace L. Brittain, président de la Research Institute of Canada, agit comme secrétaire d'office.

La question du contrôle [illegible] de l'enseignement ne semble avoir été directement [illegible] mais on a demandé une plus [illegible] de coopération du gouvernement fédéral dans l'éducation de la jeunesse. Selon les vues de la convention, toutes les provinces du Dominion devraient accepter, sous l'impulsion du gouvernement fédéral, un système d'éducation uniforme dont les facteurs scientifiquement prouvés les meilleurs seraient aptes à créer un meilleur citoyen canadien, exclusivement dévoué à son pays et à l'Empire.

Des enquêtes seront faites incessamment sur la valeur des manuels scolaires en usage dans le Dominion de même que sur la valeur des méthodes employées à la formation des instituteurs. Cette enquête est confiée aux Universités Queen, (Kingston); McGill (Montréal), et à l'Université de Toronto. L'un des délégués, M. Coleman, s'est plaint que beaucoup de livres en usage dans les écoles de l'Ontario n'aient rien de commun avec le pays. Ils conviendraient tout aussi bien à des Allemands et à des Russes. On a reconnu aussi la pressante nécessité de relever aux yeux du public la noble profession de l'enseignement.

La Convention a adopté une résolution à l'effet de commencer une campagne en vue d'établir partout l'enseignement obligatoire, ou en d'autres termes elle veut que tout enfant de l'un et l'autre sexe poursuive ses études jusqu'à l'âge de 18 et même 19 ans.

Rien n'a été dit des moyens par lesquels on pourrait rendre applicable une telle loi. On n'a suggéré non plus aucun moyen de rendre le projet populaire chez les cultivateurs, par exemple, ou encore chez ceux que les nécessités de l'existence, les différences de conditions, d'attitudes et de capacités intellectuelles forcent à vivre du travail de leurs bras.

On a proposé la rédaction d'un manuel scolaire, "Ideals of citizenship".

Deux conditions fondamentales devront déterminer le choix des morceaux qui y seront insérés: leur aptitude à donner une formation morale à l'enfant et à développer son sens patriotique.

La première de ces conditions a donné lieu à un débat qui fut intéressant par l'inanité des moyens suggérés pour faire l'éducation morale de l'enfant.

Ce débat a donné l'occasion au R. P. MacLellen, du Collège St-Dunstan du N. B., de faire un éloquent plaidoyer en faveur du retour à la loi capable de guider et de retenir l'homme dans le sentier de la vertu.

"Cette loi donnée par Dieu lui-même a-t-il ajouté, va bien plus loin que l'impression et le sentiment de l'honneur, elle atteint l'âme de l'homme, elle devient une règle et un principe qui le conduisent de toute sûreté à la fin pour laquelle il a été créé.

Le retour à cette loi est le plus sûr moyen de créer dans les écoles comme ailleurs l'atmosphère de moralité que vous cherchez".

Un banquet, donné par la ville aux Congressistes, a été présidé par le Gouverneur Général.

Les officiers élus de l'Association sont: président, W. J. Bulman, de Winnipeg; vice-présidents: le professeur Vincent Massey, de Toronto, l'hon. Cyrille Delage, de Québec et J. A. Maharg, député de Moose Jaw; secrétaires: Dr Leslie Pidgeon et prof. W. F. Osborne, de Winnipeg.

Lettres au "Patriote"

Situation à améliorer

Wauchope le 14 février 1920.

Monsieur le Directeur.

Je lis le *Patriote* et comme j'ai du temps à perdre, je veux vous faire part de quelques réflexions.

On parle de l'organisation économique afin de faire nos affaires entre Français, ce qui est raisonnable. J'ai lu aussi la conférence de Mgr Béliveau sur les écoles publiques et d'autres articles où l'on dit que nous ne devions pas prendre la mentalité anglaise. Pour cela n'est pas appliqué ici.

Nous sommes un centre français: 32 membres de la St-Jean-Baptiste, 34 de la Franco-Canadienne je pense; ....abonnés au *Patriote* je ne sais au juste. Et quelle facilité ont nos enfants d'apprendre le français? Aucune.

Nous avons un couvent. Quand on l'a construit, on a dit: "Nous allons tâcher d'avoir l'école publique, et on y mettra une sœur titulaire comme à Forget, à St. Maurice, etc." On a eu l'occasion et on l'a manquée. Les Sœurs attendent qu'on leur parle: mais nos [illegible] attendent que les Sœurs le demandent. Aux élections des conseillers d'école, sur les conseillers et le secrétaire, nous n'avons pas un qui sache le français, sur 3 conseillers, 2 ne sont même pas catholiques.

J'ai déjà essayé de soulever la question. Plusieurs répondent: "Nous n'avons pas d'enfants à mettre à l'école". Alors!

D'abord il y a le couvent: mais il faut payer? Ça vaut bien cela, sans doute, et c'est fort bien quand on n'a qu'un ou deux enfants, mais ceux qui en ont onze c'est autre chose. Débrouille-toi. Apprendre le français est donc un luxe?

Nous aurions pu avoir une école séparée, prendre l'école publique, et nous payons toutes nos taxes aux écoles neutres et protestantes: notre argent sert à combattre notre langue, notre religion. Sans doute, il y a plus d'un inconvénient à l'école séparée et à ce que nos Sœurs prennent l'école publique: c'est la guerre, et la guerre est toujours mauvaise, mais pas toujours évitable. Ici, c'est la paix à tout prix, et la plus grande partie de nos enfants vont aux écoles anglaises.

Comme ce que dit Mgr Béliveau est juste! Nous aurons les mêmes résultats qu'ailleurs.

Je pourrais vous citer beaucoup d'autres faits, je m'en tiens là.

Un Français qui voudrait que ses enfants puissent rester français et catholiques.

PIERRE DELALEAU,
Wauchope, Sask.

On est plus sévère pour l'acceptation des immigrants d'outre-mer

Les représentants canadiens de New-York déclarent que de plus grandes précautions sont prises que par le passé, quand il s'agit d'accepter dans le pays les étrangers qui viennent d'outre-mer. Des agents ont été envoyés dans les ports européens pour renseigner les émigrants au sujet des qualifications requises pour entrer en Canada. On veut arrêter les indésirables en route, avant même qu'ils aient acheté leurs billets. Des mesures dans le même sens sont prises par le gouvernement américain. Les sujets étrangers qui désirent s'embarquer pour les Etats-Unis doivent d'abord avoir des passeports de leur pays, qui sont ensuite revisés par les consuls américains avant l'embarquement. Malgré toutes les précautions prises, un bon nombre d'étrangers qui n'ont pas leurs papiers en règle arrivent au Canada et aux Etats-Unis et doivent être déportés.

S. E. le Cardinal Bégin ira à Rome

Québec.—Son Eminence le cardinal Bégin, archevêque de Québec, se prépare à partir, au commencement d'avril, pour Rome, où elle prendra part aux cérémonies de la canonisation de la bienheureuse Jeanne d'Arc. Tous les cardinaux se rendront à Rome et le pape Benoît XV convoquera un consistoire. Le cardinal Bégin dépasse quatre-vingts ans, mais il entreprend le voyage allègrement. Il est déjà allé à Rome une vingtaine de fois.

Deux milions pour l'Université de Montréal

La Législature de Québec vote un million à l'Université de Montréal

Un million par versements de $200,000 durant cinq ans: telle est la somme généreuse que la Chambre de Québec a votée à l'Université de Montréal.

"L'Université de Montréal, a dit sir Lomer Gouin en présentant la motion, est venue à son heure. Tout le monde la souhaitait et l'accueille avec une cordiale bienvenue. Il semble que les mauvais jours pour l'Université de la Métropole sont terminés et oubliés. Aujourd'hui, l'Université Laval cède le pas à l'Université de Montréal, après avoir rendu les plus signalés services à notre Province. L'Université de Montréal est venue nous demander notre aide et c'est pourquoi nous présentons la mesure que la Chambre est appelée à approuver. Il y a une atmosphère d'harmonie, dans toute la province, qui nous engage à présenter cette mesure.

"Il nous fait plaisir d'aider les autorités de l'Université parce que ces dernières semblent bien décidées de s'aider elles-mêmes. La somme que l'on a demandée au gouvernement est précisément celle qui est contenue dans la présente proportion. Du moment que les citoyens de la province veulent contribuer pour $3,000,000.00 le gouvernement tient, pour sa part, à ce que sa contribution soit d'un million.

"Mais il ne faudrait pas, ajoute le Premier Ministre, qu'il y ait des malentendus. A la délégation de Montréal, j'ai dit que son projet avait toutes nos sympathies mais j'ai ajouté qu'il y a d'autres universités qui sont plus vieilles que l'Université de Montréal et qui ont besoin de l'aide du gouvernement. Il y a aussi des besoins à assurer pour les Universités Laval de Québec et McGill. Et pour qu'il n'y ait pas de malentendu, il faut que ce que nous faisons pour Montréal cette année, nous nous préparions à le faire l'année prochaine pour l'Université de Québec et aussi pour l'Université McGill."

Le Premier Ministre dit qu'il sait que nos concitoyens anglais ne sont pas tous contents de la façon dont nous distribuons les octrois aux Universités. Nos concitoyens anglais peuvent être assurés qu'ils auront leur juste part. Ce que nous avons fait pour l'enseignement à venir jusqu'à présent est dû au concours et à la bonne volonté de tous les citoyens. Le moyen d'obtenir le succès, c'est de rendre justice à tous et dans toutes les classes, c'est de donner même un peu plus que leurs droits aux minorités.

Saint-Sulpice souscrit un million

Le Séminaire de Saint-Sulpice de Montréal, vient de s'inscrire sur la liste des souscriptions spéciales en faveur de l'Université de Montréal avec une somme d'un million de dollars. Le geste est généreux et mérite la reconnaissance de toute la race.

Nous croyons pouvoir dire que cette somme d'un million sera versée à l'Université de Montréal, sous forme d'annuité de $20,000 durant une période de cinquante ans.

Si à ce don d'un million que vient de faire le Séminaire de Saint-Sulpice on ajoute la souscription d'un million également du gouvernement provincial, et celles des autres Mécènes de l'œuvre universitaire, on voit que jusqu'à date, la somme souscrite atteint les deux millions et demi de dollars près. C'est un succès dont il convient de se réjouir.

La campagne générale dans les différents diocèses de la province ecclésiastique de Montréal s'est ouverte lundi.

L'Université de Montréal

Puisque nous bâtissons une université, nous bâtirons comme des Latins et comme des chrétiens. Nous mettrons au bas des assises larges et solides, mais le reste de l'édifice s'animera d'une élégance, d'un élan vers le ciel qui attestera l'action d'une âme intérieure. Nous nous rappellerons que le corps n'est quelque chose qu'avec l'âme; que les beaux édifices, les vastes et riches laboratoires, la science elle-même, pour nécessaires que soient toutes ces choses, seront pourtant vaines si notre enseignement universitaire n'est pénétré depuis le haut jusqu'au bas de la doctrine auguste qui n'a plus à décliner ses titres, qui est le sel et le ciment des sociétés. Je me souviens ici de cette maxime formulée par le grand Godefroid Kurth à la fin de ses longues enquêtes historiques: "Un peuple est d'autant plus civilisé qu'il se laisse pénétrer et individuellement et socialement par la morale du christianisme".

Abbé GROULX.

Exemple

On célébrait l'autre soir à Paris une grande fête en l'honneur d'Albert de Mun. Le général de Castelnau avait accepté la présidence de la réunion. A son arrivée au Cirque de Paris, le général, en grand uniforme, interrompit les acclamations qui le saluaient pour ouvrir officiellement la séance... par le signe de la croix et l'oraison dominicale. L'effet, note un témoin, fut énorme et l'auditoire reprit la prière que n'avait jamais entendue cette salle.

"Ces mœurs de courage tranquille s'introduisent chez nous, remarque M. Omer Héroux. Dans une grande réunion ouvrière, à Maisonneuve, récemment, nous entendions le président prier l'un des prêtres présents de bien vouloir dire la prière de clôture. Au congrès des Unions nationales, aux Trois-Rivières, nous vîmes le même spectacle. Il y eut même un jour un incident particulièrement émouvant. On apporta à l'un des délégués une dépêche annonçant la mort de l'un de ses proches. Il dit deux mots au président pour s'excuser de quitter la séance. Le président communiqua la nouvelle au congrès, offrit au délégué les sympathies de ses confrères et ajouta: Si vous le voulez bien, nous allons dire ensemble une prière pour le repos de l'âme de la morte... Et les délégués debout récitèrent aussitôt un *De Profundis*.

Les séances des congrès canadiens-français de l'Ontario et de l'Ouest s'ouvrent et se ferment toujours par la prière.

La province de Québec est celle qui a mieux compris l'esprit de la Confédération

Au cours d'un remarquable discours sur l'aide à la colonisation prononcé à la Législature de Québec, M. J. E. Perrault, ministre de la colonisation, fait ce très juste éloge de la vieille province française:

"Québec, dit-il, peut se rendre le témoignage d'avoir compris l'esprit de la Confédération, de s'être conformé à ses exigences; et ceux qui parlaient et écrivaient contre elle hier sont maintenant forcés d'admettre que notre province n'a rien fait qui pût ralentir le fonctionnement de nos institutions, qu'elle a fait fructifier le territoire qui lui a été assigné et ils la saluent comme le dernier refuge du droit, de la justice, du respect des minorités, comme le meilleur soutien en Canada des idées d'ordre et de liberté, de paix religieuse et sociale.

"De toutes les sentinelles que les fondateurs de la Confédération ont placées le long du territoire canadien, la nôtre, celle du Québec, est celle qui a fait meilleure garde et à laquelle vont aujourd'hui les éloges. C'est à continuer de les mériter que doivent tendre nos efforts. Et, pour revenir à la sphère d'action qui m'est dévolue, il faut persister à coloniser les terres incultes de notre province, augmenter ses moyens de production agricole. Sa population qui a passé de 1871 à 1918 de 1,191,516 à 2,432,251, possédait, en 1918, 8,740,000 acres de terre en culture, dont les moissons étaient évaluées à $271,750,900. C'est cette richesse qu'il faut accroître".

L'attirance des villes

Le professeur Warren, de l'université de Cornell, dit que plus de 24,000 maisons de ferme habitables ont été abandonnées dans l'Etat de New-York l'année dernière, parce que des milliers d'hommes ne veulent plus être agriculteurs.

Partout c'est le même problème de la désertion des campagnes pour rechercher la vie des villes.

Cinéma tragique

A Los Angeles, Cal., Earl Burgess, un acteur de cinéma, est tombé d'un aéroplane, qui avait atteint une altitude de 700 pieds et a été tué sur le coup.

En compagnie d'un aviateur, il montait un film destiné à une comédie et à un moment donné, il devait lancer dans l'espace un mannequin, lui ressemblant à s'y méprendre. C'est en exécutant cette manœuvre qu'il a perdu l'équilibre et a été entrainé dans le vide.

Les photographes ne s'aperçurent pas d'abord du tragique accident et continuèrent leur besogne. Ce n'est que lorsque le moment fut venu d'enlever le mannequin, qu'ils constatèrent l'horrible vérité. Le drame était devenu une réalité.

C'est donc un crime!

Le magistrat W. Bruce Cobb a dit à un Autrichien ne sachant pas l'anglais, qui comparaissait devant lui à New-York: "Il y a six ans que vous êtes au pays et vous ne savez pas l'anglais. Le temps viendra où tout homme ne sachant pas l'anglais sera envoyé en prison."

La Politique

MacLean quitte le cabinet

...L'hon. A. K. MacLean, ministre sans portefeuille dans le gouvernement unioniste, dont la démission était prévue depuis longtemps déjà, a résigné son poste officiellement. Entré dans le cabinet unioniste lors de sa formation en 1917, il ne détint jamais de portefeuille, mais administra par intérim plusieurs départements. C'était un libéral-unioniste. Il ne se retire pas complètement de la vie publique et continuera de siéger aux Communes.

M. McLean est le quatrième libéral-unioniste à abandonner le gouvernement. Ceux qui l'ont précédé sont MM. Crerar, Carvell et le général Mewburn. Les libéraux-unionistes restant dans le cabinet sont MM. Ballantyne, Guthrie, Calder et Sifton.

Trois élections fédérales le 7 avril

Ottawa. Trois des quatres sièges vacants à la Chambre des Communes seront remplis le 7 avril. Des brefs ont été émis pour les élections partielles dans les circonscriptions de Témiskaming, de Kamouraska, P.Q. et Saint-... de Montréal. La nomination aura lieu le 31 mars et l'élection huit jours après.

Le quatrième siège vacant est celui de East Elgin, Ont., dont le député, David Marshall, est mort récemment.

—o—

Drury est élu à une grosse majorité

Milton, Ont.—Le premier ministre Drury a été élu par une majorité de 2,259 sur son concurrent ... Stephenson, un retour ... Ce résultat n'a pas été une surprise bien que Stephenson, à sa dernière assemblée, eût prédit son élection par une majorité de 2000. L'adversaire du premier ministre n'avait aucune organisation derrière lui, mais il était vivement soutenu par d'anciens militaires.

—o—

Martin confère avec Norris

Winnipeg. - L'hon. W. M. Martin, premier ministre de la Saskatchewan, est en conférence avec le premier ministre T. C. Norris et les membres de son cabinet pour discuter certaines affaires que les deux provinces ont en commun avec le gouvernement fédéral.

La discussion générale a eu sur la question du transfert des ressources naturelles aux provinces de l'Ouest. M. Martin a ... est opposé à la suppression des subsides aux provinces après la remise des ressources naturelles.

On dit ... beaucoup également de la question du triangle de la ... C'est une bande ... de 6,000 acres située au ... de Le Pas, dont les deux tiers ... dans la Saskatchewan. Manitoba voudrait que toute ... lui revienne. La ... aura besoin d'être longuement ... encore avant d'être ... M. Martin est parti pour ... dimanche.

—o—

A la législature albertaine

Edmonton. L'ouverture de la ... session de la quatrième législature a été très solennelle. Le lieutenant-gouverneur Brett a présidé à la cérémonie devant une foule brillante de militaires, de dignitaires civils et de personnes de la société. Le nouveau président de la Chambre, succédant à l'hon. C. S. Fisher, défunt, est Charles S. Pingle.

Le discours du trône annonce, entre autres projets, l'achèvement de trois nouvelles écoles d'agriculture, le commencement des travaux pour un certain nombre d'institutions publiques d'enseignement et des extensions des lignes téléphoniques.

La réponse au discours du trône a été proposée par Joseph McCallum, député de Végreville, et secondée par le major R. B. Eaton, député de Hand Hills.

James Ramsay, député d'Edmonton est, a été choisi chef de l'opposition. Il succède à George Hoadley, de Okotoks, qui a occupé le poste aux deux dernières sessions.

—o—

Winnipeg. Les trois quarts des demoiselles du téléphone ont dû abandonner leur travail par suite de la grippe. On demande aux abonnés d'éviter les appels inutiles.

NOUVELLES DE PARTOUT

EDMONTON. Les étudiants de l'Université d'Alberta joueront le 8 mars une comédie française: "Le Voyage de Monsieur Perrichon", de Labiche.

—Une compagnie d'aéroplanes vient de se former sous le nom d'"Edmonton Aircraft Co.", directeur John McNeil. Il y aura dès le début deux machines semblables à celles en usage sur la route Paris—Londres et d'autres machines seront achetées au fur et à mesure du développement de la Compagnie.

—Mme Antoine de Lotbinière Harwood, décédée ces jours derniers, était née dans l'Afrique du Sud. Elle avait été professeur de musique des enfants de Louis Botha à Prétoria.

LONDRES.—Plus de 2,000 Arméniens ont été massacrés par les Turcs dans une attaque de la ville de Marah.

OTTAWA.—A la suite du refus de la manufacture Price de fournir du papier à journal à certains journaux de Montréal, le gouvernement a décidé de lui intenter une poursuite.

—On apprend que le gouvernement fédéral a demandé à l'honorable Thomas Chapais de seconder l'adresse en réponse au discours du trône au sénat. L'honorable M. Chapais a accepté.

MONTREAL.—Un journaliste bien connu à Montréal, M. E.-F. Slack, président de la "Canadian Press Limited", et gérant-général de la Gazette, est décédé à l'âge de 52 ans.

QUEBEC.—L'indemnité des députés et des Conseillers législatifs est augmentée de $1500 à $2000. Le salaire du premier ministre qui était de $7,000, sera désormais de $12,000.

WASHINGTON.—Le contre-amiral Peary, l'explorateur à qui revient l'honneur d'avoir découvert le pôle nord, est mort à la suite d'une longue maladie, à l'âge de 63 ans. Il avait découvert le pôle nord le 6 avril 1909. Il eut à soutenir une controverse fameuse avec le Dr Cook, qui prétendait avoir fait la même découverte un an auparavant.

JERUSALEM.—La Revue Franciscaine de Paris annonce une joyeuse nouvelle de Jérusalem. Le Cénacle dont les Turcs s'étaient emparés en 1551, vient d'être rendu aux catholiques et confié aux Franciscains, à la demande de l'Italie.

—Une chute tout à fait exceptionnelle de 39 pouces de neige a paralysé les communications et causé une grande détresse dans le pays. Le gouvernement a organisé des secours.

ROME.—Le Pape a élevé les pensions des employés du Vatican de 10 à 25 p.c., à cause du haut coût de la vie. Les cardinaux qui n'ont pas d'autres ressources en dehors de leurs appointements ont renoncé à leurs voitures, dont les dépenses d'entretien se trouvent quatre fois plus élevées qu'avant la guerre.

—Le Dr Bakotch, agent temporaire de Serbie du Vatican, a été nommé ministre plénipotentiaire du royaume serbo-croate-slovène près le Saint-Siège. Mgr Cherubini, ancien délégué apostolique à Haïti, a été nommé nonce à Belgrade.

—Son Eminence le cardinal Rinaldini est décédé. Il avait été nommé membre du Sacré-Collège en 1907. Il était le protecteur de plusieurs congrégations religieuses et notamment des Pères du Saint-Sacrement.

PARIS.—On a remis à la ville de Paris 40,000,000 de francs en retour des dommages causés par les aéroplanes allemands et par les obus du fameux canon à grande portée.

—Le conseil municipal de Paris a décidé de lancer un emprunt de $20,000,000 au Canada. Le produit sera consacré à l'achat de vivres et autres marchandises sur le marché canadien.

—La ville de Paris, avec un déficit de près de 500,000,000 de francs, songe à taxer les pianos et les domestiques. On voudrait combler ce déficit en trois ans.

—Un monument sera érigé sur la côte Douaumont à la mémoire des 400,000 soldats tués à Verdun. La France, l'Angleterre et les Etats-Unis, se mettront ensemble pour souscrire les sommes nécessaires. Le maréchal Pétain est à la tête du Comité.

—La "Ville d'Alger", qui se rendait de l'île de la Réunion à Madagascar, a sombré par suite d'un incendie qui s'est déclaré à bord. Sur les 140 personnes que comprenaient les passagers et l'équipage, 23 seulement ont été sauvées.

—Samedi, toutes les horloges de France ont été avancées d'une heure. On espère ainsi économiser soixante millions de francs en combustible et en lumière.

—L'armée allemande a encore un effectif de 400,000 hommes et le ministre de la défense, Noske, dit que le gouvernement, quand même il le voudrait, ne peut faire exécuter les clauses militaires du traité à ce sujet. Le général Niessel dit que l'Allemagne a encore des chars d'assaut, des mitrailleuses et des aéroplanes en bon nombre.

Sacre de Mgr Léonard, évêque de Rimouski

Rimouski.—S. G. Mgr Léonard, le nouvel évêque de Rimouski, est consacré aujourd'hui à la cathédrale. Plusieurs évêques ont pris part à la cérémonie, entre autres, S. G. Mgr Mathieu, archevêque de Régina.

—o—

Le prochain gouverneur général du Canada sera peut-être un militaire

Un journal anglais, l'Essex County Standard, a annoncé il y a quelques semaines que le prochain gouverneur du Canada sera Lord Byng of Vimy.

Ce journal dit avoir une bonne information et assure que le désir de tous en Angleterre est qu'un homme d'expérience militaire et qui a connu les Canadiens au front, doit les commander.

Lord Byng, autrefois Sir Julien Byng, a commandé les troupes canadiennes au front.

—o—

L'importation des produits américains est trop considérable

La dépréciation du dollar canadien aux Etats-Unis devra avoir pour effet de diminuer considérablement les importations.

"En dehors du coton brut, de l'anthracite, des fruits tropicaux et du sucre brut nous pouvons à la rigueur nous dispenser d'importer des Etats-Unis", remarque M. le Dr Béland.

Ces quatre importations, en 1919, se chiffrent à 120 millions de piastres, et le total de nos importations de produits américains s'élève à 746 millions. C'est donc une diminution de 600 millions qu'il nous serait possible de réaliser.

—o—

Un schisme

Un certain nombre de prêtres tchèques ont voulu former une église indépendante. Le Saint-Siège vient de les excommunier.

C'est un très douloureux épisode, mais les derniers journaux d'Europe indiquent que le mal est tout de même moins grand qu'on ne l'avait appréhendé.

—o—

Un concours littéraire

La Revue Nationale, organe de la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal, a résolu de lancer dès maintenant son premier concours littéraire. Un conte ou une nouvelle de pas plus de 3,000 mots, dont le sujet est laissé au libre choix des concurrents, voilà ce qu'elle leur demande, pour cette fois. C'est du reste leur ouvrir le champ vaste et offrir une opportunité égale à tous les genres de talents.

Voici les détails pratiques concernant ces concours:

"Le concours s'ouvre avec la publication du numéro de février de la Revue Nationale et se terminera le 15 avril prochain à midi précis. C'est un concours de contes et de nouvelles, en prose, et les manuscrits, écrits sur un seul côté du papier, ne devront pas dépasser 3,000 mots. Les concurrents affligés d'une mauvaise écriture, feront bien de faire dactylographier leur travail. Rien n'est plus difficile à juger, au point de vue littéraire, qu'un manuscrit illisible, ou à peu près.

Tous les manuscrits devront être adressés à: Concours littéraire, Revue Nationale, 286, rue Saint-Laurent, Montréal. Les manuscrits devront être signés d'un pseudonyme ou d'un signe quelconque d'identification, et accompagnés d'une enveloppe cachetée, portant à l'extérieur ce signe d'identification ou le pseudonyme et contenant le nom véritable et l'adresse du concurrent.

Il y aura trois prix en argent: un premier prix de $25.00; un deuxième prix de $15.00; un troisième prix de $10.00.

Le jury, dont la composition sera annoncée le mois prochain, pourra décerner toutes les mentions honorables qu'il jugera méritées.

—o—

Notre dette nationale va toujours en augmentant. Elle s'est accrue de $62,015,109 pendant les dix derniers mois, et atteint le chiffre brut de $3,323,087,801. La dette nette est de $1,900,146,168.

* * *

Le commerce du Canada avec les Etats-Unis a plus que doublé depuis quatre ans, et l'augmentation est deux fois plus considérable du côté des achats. On attribue en grande partie à ce fait la baisse du change.

Les Centres Franco-Canadiens

SERVICE SPECIAL DU "PATRIOTE DE L'OUEST"

ARBORFIELD, Sask.

Plusieurs de nos compatriotes sont actuellement à faire l'acquisition de terres occupées par des citoyens de langue anglaise, et ce dans différentes parties de notre district. D'abord il y a M. Adélard Goyer, arrivé ici il y a un mois, et qui a achetés deux quarts de section de deux citoyens anglo-canadiens; ces terres sont situées à un mille de l'école d'Arborfield. Ensuite il y a la partie nord-ouest de notre paroisse où sont situées les plus belles terres de notre contrée, et où trois de nos paroissiens, MM. Albert Marchildon, G. Marchildon et E. Lalonde, ont pu faire l'acquisition de chacun une terre dont les propriétaires étaient de langue anglaise.

On nous informe que dans cette partie nord-ouest de notre district, il y a encore plusieurs belles terres qui peuvent être achetées pour des sommes variant de $2000 à $3000, et à des termes faciles de payement. La raison du bon marché de ces terres est qu'elles furent patentées il y a 7 ans par des "bachelors" de langue anglaise qui ont quitté notre district. Ces terres étaient louées depuis ce temps à des voisins, qui ont besoin de les vendre quand un acheteur se présentera.

Ceux de nos compatriotes du sud de la province et d'ailleurs qui désirent venir faire la culture mixte, ou la culture du blé seulement, dans la partie nord de la province viennent visiter cette partie de notre district ce printemps ou cet été: ils y verront des terres qui pourraient être avantageusement achetées par eux, et en même temps ils y renforciraient notre groupe français de cette partie de la province.

On nous annonce la construction d'un magasin général pour ce printemps. Ce magasin doit être bâti près de l'église de notre localité. M. Rodrigue, accompagné de sa dame, qui tenait autrefois un magasin dans le sud de la province, vient d'arriver parmi nous et compte établir ce nouvel établissement aussitôt que la température le permettra.

Depuis que notre paroisse compte plus de cinq cents âmes de langue française, plusieurs se demandent parfois: "Comment se fait-il que nous ne possédons pas encore de forgeron de notre langue dans notre localité?" Actuellement nous sommes obligés de faire plusieurs milles pour nos travaux de ferronnerie, et nos gens verraient avec plaisir quelqu'un de nos compatriotes venir s'établir en permanence dans notre district avec un établissement de forgeron. On peut assurer d'avance celui qui viendra qu'il ne sera pas désappointé. Il y a de la place près de l'église pour la construction de cette boutique, et aussi il y a des chevaux à ferrer et des pointes de charrues à affiler dans le district.

Mardi soir dernier, une partie de whist organisée par le cercle local de langue française des "Grain Growers", avait lieu dans le soubassement de l'église. Environ cent personnes assistaient à la soirée. Avant la partie de cartes, M. W. Lussier, qui avait été délégué du cercle à la convention de Saskatoon, nous en donna un compte rendu. Il fut écouté avec attention par toutes les personnes présentes, à part deux ou trois individus faisant partie de cette catégorie de gens que l'on rencontre un peu partout dans nos assemblées, et qui, pour faire des remarques plus à leur aise sur celui qui parle, choisissent un coin sombre de la salle. Ces agissements trahissent un curieux état d'esprit et peu de savoir-vivre.

Personne parmi nos gens n'a la prétention de se croire orateur. Lorsqu'un des nôtres est délégué à une convention et qu'à son retour il veut bien nous en donner publiquement le compte rendu, il le fait d'ordinaire d'une manière satisfaisante pour tous, et si parfois quelques expressions peu grammaticales sont employées, il n'est nullement besoin que certains individus se permettent une critique mal placée, car on pourrait parfois leur dire: Charité bien ordonnée... etc.

A une réunion des syndics de l'église tenue dernièrement, il fut décidé que la construction du nouveau presbytère serait poussée activement dès les premiers beaux jours du printemps.

BELLEVUE, Sask

L'appel de M. Raymond Denis n'aura pas été le "vox in deserto". Les commissaires d'école de Bellevue vont faire une protestation énergique et motivée au Département d'Education contre le fameux inspecteur Keith.

—Mlle Marie-Louise Grenier, de Bellevue, diplômée d'école Normale de la province de Québec, la même qui, en juillet dernier, a subi les invectives de l'inspecteur Keith au sujet du crucifix, prend la direction de l'école de Bellevue, près de l'église.

—M. Camille Gareau, dans le courant de février, a présenté au baptême son 3ème enfant: Marie-Antoinette. Parrain et marraine, M. et Mme Armand Gareau, de cette paroisse.

—Le 14 février dernier, eurent lieu à l'église de Bellevue, les funérailles de Mme veuve Elise Gaudet, décédée à l'âge de 37 ans. La défunte endurait depuis plus de 5 mois des souffrances indicibles, de l'effet du cancer qui la rongeait. Malgré le dévouement des siens, malgré les soins intelligents et dévoués du Dr Langlois, de Marcelin, la maladie, compliquée de rhumatismes aigus, l'a emporté.

Sa mort a été bien édifiante. La défunte était pauvre, mais sa charité s'ingéniait à recueillir des souscriptions pour les bonnes œuvres. C'était sa manière de faire l'aumône.

Presque toute la paroisse et de nombreux amis de la famille assistaient au service funèbre.

La défunte laisse une petite fille de 10 ans, confiée aux soins des vieux parents.

BATOCHE, Sask.

—Mlle Agnès McDougall, d'Hoey, institutrice parlant bien les deux langues, bonne catholique, prend la direction de l'école de Batoche.

—Le 2 février dernier, avaient lieu les funérailles de Mme Joseph Branconnier, née Angéline Périllat, décédée à l'âge de 37 ans. Sa mort a été très douce, consolée par les sublimes espérances de la foi catholique.

Encore une victime des suites de la fameuse épidémie de l'automne 1918.

La défunte laisse 7 enfants dont le dernier a à peine 2 ans.

LAC PELLETIER, Sask.

Les fêtes, déjà lointaines, ne sont plus du domaine des nouvelles fraiches: mais notons en passant qu'ici comme ailleurs, elles ont apporté un regain de vie. La messe de minuit a été solennelle: l'assistance et les communions nombreuses ont témoigné de la vitalité de notre foi. Bref, toutes les fêtes ont été célébrées avec piété à l'église et joyeusement dans les familles.

La dévotion du premier vendredi du mois, comme un astre bienfaisant, vient de se lever sur notre jeune paroisse. Cette pieuse pratique, par suite des circonstances inhérentes aux pays neufs, était plutôt demeurée dans l'ombre, discrètement entretenue, comme le feu sous la cendre: mais voici qu'une étincelle vient de jaillir du divin foyer, attirant bon nombre d'âmes à la table le la Réparation. Ainsi, l'appel tout apostolique de notre dévoué curé n'a pas été vain et nous sommes heureux de constater ce premier mouvement de notre population vers le Divin Cœur. Il y eut à cette occasion une messe solennelle avec exposition du T. S. Sacrement, comme aux grandes fêtes de l'Eucharistie; la messe fut suivie d'une consécration au Sacré-Cœur, du salut et de la bénédiction du St-Sacrement. Tous ceux qui ont assisté à cette pieuse cérémonie désirent bien y revenir au mois prochain; d'ailleurs, nos paroissiens si catholiques sauront profiter des avantages qu'offre cette dévotion si chère aux chrétiens de partout. N'est-ce pas le jour de communion pour tous les nôtres, là-bas, au pays natal? Comme il fera bon, alors, partager avec eux le pain du Père de Famille. Oui, revenons à la communion du premier vendredi: c'est la dévotion de nos parents, la dévotion de nos jeunes années!...

—Notre curé, M. l'abbé Fortin a eu la douleur de perdre sa mère; nous joignons nos regrets aux siens ainsi qu'à ceux de son frère, M. David Fortin, dans le deuil qui les a si cruellement atteints.

Un service funèbre a été célébré, le 3 janvier, pour le repos de l'âme de la regrettée défunte.

—Mme Louis Laverdière, après un séjour de quatre mois à l'hôpital de Régina, est enfin revenue dans sa famille. Mme Laverdière, après avoir subi une grave opération a été atteinte des fièvres typhoïdes. On comprend l'anxiété des siens durant cette longue maladie; aussi nous associons-nous à leur joie, à l'occasion de son retour.

Le téléphone fonctionne avec activité partout où est installé l'appareil. Les habitants du côté sud-ouest de la vallée regrettent de n'avoir pu profiter de cet avantage et espèrent bien, eux aussi, pouvoir dire, dans un avenir pas trop lointain, l'utile et intéressant "Allô!"

—M. Irwin Studer est de retour d'un voyage aux Etats-Unis.

—Le major Théodore Grothé, de la Vallée Ste-Claire, est revenu de son voyage annuel dans l'Est.

—M. Aquila St-Jacques est de retour avec sa famille d'un voyage en Alberta.

—Sont aussi de retour M. Hormidas Sylvain et M. Louis Deschamps.

—M. Charles Nadeau, de Souris Valley, est de passage au Lac Pelletier, l'hôte de M. l'abbé Fortin.

BAPTEMES.—Le 22 janvier, Louis-Joseph-Adrien, enfant de Isidore Laverdière et de Lilianne Métivier. Parrain et marraine, M. et Mme Laverdière, grands parents de l'enfant.

—Le 1er février, Joseph-Georges-Emile, enfant de Hildevert Perron et de Olivine Lacroix. Parrain et marraine, M. Jos. Arcand et Mlle M. Arcand.

—Le même jour, Joseph-Noël-Louis Philippe, enfant de Joseph Vermet et de Anny Beaty. Parrain et marraine, M. et Mme Noël Tremblay.

VERWOOD Sask.

FETE PATRONALE.—Le 11 février 1920 fera époque dans les annales de notre nouvelle paroisse. En effet ce jour-là l'on célébrait pour la première fois notre auguste Patronne, la Vierge de Lourdes. La neuvaine préparatoire fut faite dans toutes les familles et nombreux sont ceux qui sont venus se nourrir du pain des forts le jour de la fête de Notre-Dame. C'était un spectacle vraiment édifiant de voir un grand nombre de personnes assister aux cinq messes qui ont été dites avant la messe solennelle. Il faisait bon de déposer aux pieds de la Vierge nos joies et nos peines, nos espérances et nos déceptions, nos souhaits et nos difficultés de tous genres et de demander à la meilleure des mères son assistance et sa protection pour tous les jours de notre vie. Plusieurs garderont un souvenir ému des heures délicieuses passées aux pieds de la blanche Dame de Lourdes.

Une température idéale avait amené plusieurs personnes de Willow Bunch et de St-Victor. L'église, qui s'était revêtue de sa plus belle parure, était remplie. A 11 heures, grand'messe chantée par M. l'abbé A. Lemieux, curé de Willow Bunch, assisté de M. Charles Poirier, curé d'Assiniboia, comme diacre et de M. l'abbé Rondeau, curé de St-Victor, comme sous-diacre. Le chœur de chant, sous la direction de M. S. Ducharme, exécuta la messe du second ton. Mme A. Ducharme tenait l'orgue. Avaient pris place au chœur, MM. les curés Bois, de Meyronne, Dubois, de Laflèche et Ménard, de Verwood.

Après l'Evangile, M. l'abbé Bois prononça le sermon en français et en anglais. L'éloquent prédicateur nous parla de l'Immaculée Conception de la B. V. M. Il nous dit ce que c'était que ce dogme catholique et pourquoi l'Eglise, interprète infaillible des Saintes Ecritures, croyait et obligeait ses enfants à croire à la Conception immaculée de la Mère de Dieu.

La fête religieuse se termina par la première bénédiction solennelle du T. S. S. donnée dans notre église. Cette cérémonie fut présidée par M. l'abbé C. Rondeau, 2ème missionnaire de Verwood, et se termina par le Magnificat chanté par la foule.

Le soir, à la salle de Lourdes, il y eut partie de cartes et de gâteaux. La soirée fut rehaussée par la présence de MM. les curés de Meyronne, de Laflèche et de Verwood.

SYNDICS.—En janvier, MM. Bracey, J. Michaelis et I. Labrie ont été élus syndics de la paroisse N.-Dame de Lourdes. Nos félicitations aux nouveaux élus.

R.I.P.—Le 21 janvier, M. et Mme J. D. O. Cayer avaient la douleur de perdre leur fils Adrien, âgé de trois ans et demi. C'est la deuxième fois que la mort vient visiter cette brave famille depuis un an. Les funérailles, présidées par M. l'abbé J. A. Ménard, eurent lieu dans l'église de Willow Bunch. Le défunt fut inhumé dans le cimetière St-Ignace. Nos plus vives sympathies à cette famille si cruellement éprouvée.

NAISSANCE. — Eugène Jean-Mathurin-Alexandre, fils de Jean Hamonie et de Léontine Dortz, né le 13 février et baptiser le 15. Nos félicitations.

LA ST. PATRICE.—La fête de St. Patrice sera célébrée avec solennité le 17 mars prochain. Grand'messe à 11 heures, sermon de circonstance et le soir, séance récréative et musicale donnée par les catholiques de langue anglaise.

Bulletin de Colonisation

Numéro 8 — Population

COLONS ET CULTIVATEURS CANADIENS

Vous trouvez, dans toutes les provinces de l'Ouest Canadien, les traces de vos ancêtres. Les vallées des rivières Qu'Appelle et Saskatchewan, pour ne parler que de celles-là, ont été en bien des endroits colonisées par les nôtres. Plusieurs paroisses françaises se sont formées dans le bassin de la rivière Carotte. A Saint-Brieux, notamment, vous trouverez de bons paysans français et des cultivateurs canadiens-français et anglais. Le village, agréablement situé non loin des bords du Lac Lenore, est en majorité français. On y trouvera église catholique, école bilingue, magasins, banques, élévateurs à grains, pharmacie, boutiques de toutes sortes, etc.

(A suivre)

Pour renseignements sur les terres de la région de Saint-Brieux, s'adresser à

L. A. DELORME, Saint-Brieux, Sask.

MOUVEMENT DE L'A. C. F. C.

La protestation contre le rapport Keith

Votre correspondant de Belle-[illegible] nous annonce que l'appel de M. Raymond Denis a été entendu [illegible] les commissaires d'école [illegible] faire une protestation énergique [illegible] au Département de l'Education contre l'inspecteur Keith.

Bravo! Les autres commissions scolaires ont aussi entendu l'appel [illegible] nous aurons bientôt de leurs nouvelles. C'est une protestation d'ensemble qu'il s'agit d'organiser.

—o—

Une appréciation

Sous le titre "Une victoire des nôtres", notre ami Jean Roche-[illegible] a publié dans le *Nationaliste* un article très sympathique à nos [illegible] à propos de la publication de notre brochure sur la question des Langues".

Dans un but de propagande intelligente écrit-il, l'Association Franco-Canadienne de la Saskatchewan a lancé la publication d'une brochure où elle expose, [illegible] phases, le brûlant [illegible] de la question des langues, [illegible] législature de la Saskatchewan.

[illegible] avec quelle fermeté [illegible] de là-bas ont [illegible] avant-garde de la défense de nos droits, et quel courage, quelle activité vigilante ils [illegible] aux postes avancés de la bataille. La lutte a [illegible] tournure décisive lorsqu'elle s'est concentrée autour de la question scolaire; ils ont alors [illegible] le problème des [illegible] devant les Chambres et à [illegible] des succès inattendus. [illegible] couronnement de longues années d'efforts, avec la con-[illegible] du bien fondé de nos réclamations.

La brochure "*The Language Question before the Legislative Assembly of Saskatchewan*" contient [illegible] témoignage étonnant d'hommes publics, de race et d'éducation étrangères, hostiles même [illegible] du français, soutenant en pleine séance parlementaire un vigoureux plaidoyer des droits de la langue française dans les écoles primaires de la Saskatchewan. La victoire est complète et nos compatriotes peuvent s'en féliciter, puisqu'elle apporte des arguments nouveaux à l'appui d'un principe vital.

"En cette circonstance mémorable, trois ministres de la Saskatchewan, M. A. M. Martin, premier ministre; M. S. J. Latta, ministre de la voirie; M. C.-A. Dunning, trésorier provincial, et M. W.-R. Motherwell, ancien ministre de l'agriculture, se sont constitués les défenseurs du français; et l'Association Franco-Canadienne a voulu perpétuer ce beau geste, en réunissant leurs discours dans une brochure de propagande.

"Des quatre plaidoyers, celui de M. Martin couvre tout le terrain et traite le mieux à fond la question du français. Son exposé fourmille d'enseignements lumineux, propres à convaincre nombre de nos compatriotes de langue anglaise; il peut contribuer à élargir l'horizon de nos propres nationaux."

Après avoir cité les passages les plus caractéristiques des discours des ministres notre confrère conclut:

"Pour tous ces motifs, la brochure devient une étude de première valeur sur le problème des langues au pays et fournit une admirable démonstration de la largeur de vues de certains de nos hommes publics de langue anglaise. Nos compatriotes de la Saskatchewan n'ont pas été lents à le comprendre; il s'agit maintenant de les imiter en emboîtant le pas."

—o—

The Language Question before the Legislative Assembly of Saskatchewan

Texte anglais des discours prononcés par les honorables W. M. Martin, W. R. Motherwell, S. J. Latta et C. A. Dunning.

Brochure de 100 pages.

Prix franco...............$0.25

Secrétariat de l'A.C.F.C.
"Le Patriote de l'Ouest",
PRINCE-ALBERT, Sask.

pas rester sans fruits. L'atmosphère de religion et de piété qui a enveloppé comme d'un nuage de pourpre et d'or les origines de la colonie disent assez les vues de Dieu sur nous et l'œuvre providentielle qu'il attend de nous. Rappelons-nous nos origines, soyons fidèles à nos origines. M. le conférencier a terminé en demandant à son auditoire d'être catholique et français toujours.

A l'issue de la conférence, M. le Dr A. Godin, président d'honneur, a félicité le conférencier de son travail et a formulé un vœu, celui de lui voir continuer la série des conférences sur l'histoire du Canada qu'il a si brillamment inaugurée ce soir. Puis il a annoncé l'ouverture d'une école du soir qui devra s'ouvrir en février prochain. Tous, jeunes et vieux, sont cordialement invités. Nous nous réjouissons avec lui de cette initiative qui fait honneur aux syndics d'école de l'arrondissement. M. le Dr. a prononcé une jolie allocution. Un beau programme musical qui a été exécuté avec âme nous a charmés au cours de cette soirée. Il nous a fait plaisir d'entendre au piano Mme P. Lapointe, Mlles J. Lavallée et M. Houle. Ont chanté, MM. Lafrenière, Robert et Mme P. Lapointe.

—o—

La Revue Nationale

Voici le sommaire de la "Revue Nationale", livraison de février:

La "Revue Nationale" et Tarc, Arthur Saint-Pierre: Notre revue, La direction; premier concours littéraire — L'Université de Montréal, Arthur Saint-Pierre: Indiscrétion, Pierrette Avril: Nostalgie du clocher, Albert Ferland: La chanson des Ormes, Fr. Marie-Victorin: La patache de Vic-en-Col, (avec illustrations), Geneviève Roulleau: Causons musique, Paul-G. Ouimet: Vertige — Lieds bretons, (avec illustration), Henze: Les vieux marins, Comme les voiles, (poésies), Alp. Désilets; Sur un livre récent de M. Moore, Marie-Claire Daveluy: Ça et là, Jeanne Closse: La mode simple et jolie, Perle Satin: Chez Marraine, Marraine Odile; Le Chercheur de Trésor, Philippe Aubert de Gaspé, fils; Ce qui se passe, Henri du Vallier.

Livres, revues, journaux.—Correspondance graphologique. — A la queue de la poêle. — Petits conseils. — Le panier à ouvrage. — Carnet d'un curieux.

Prix de l'abonnement: une piastre par année. On s'abonne au Secrétariat de l'A.C.F.C., bureaux du *Patriote de l'Ouest*, Prince-Albert, Sask.

—o—

LONDRES.—On vient de publier pour la première fois le "Journal des Parlements de l'Empire". C'est une publication trimestrielle qui résume le travail de tous les parlements de l'Empire.

—Plusieurs juges semblent disposés à faire revivre une peine depuis longtemps disparue et condamnent au fouet pour vol.

—Une caricature de l'Oncle Sam, portant une longue trompe, sur laquelle sera écrit le mot "Prohibition" sera étiquetée sur chaque bouteille de whiskey vendue en Angleterre.

—Mme Bolo, qui a convolé avec M. Alexandre Prat, le 23 décembre dernier, vient de voir valider son mariage par la Haute Cour. Les parents de Bolo pacha avaient attaqué la validité de son mariage avec le banquier Prat.

SARREGUEMINES, Alsace-Lorraine.—Le capitaine Fritz, accusé d'avoir commandé l'exécution de dix civils à Gerbevillier en 1911, vient d'être trouvé coupable devant la Cour martiale qui lui a fait subir son procès.

PANAMA.—Le gouverneur Perrigault, de la province de Chiriqui, le long de la frontière du Costa-Rica, a été assassiné.

ROME.—Les écoles de la ville ont été fermées à cause de la recrudescence de l'épidémie d'influenza. Il meurt en moyenne 90 personnes par jour de cette maladie.

Une conférence sur l'Histoire du Canada à Willow-Bunch

Jacques Cartier - Champlain Maisonneuve

(Suite et fin)

[illegible] voudrais ce soir si je ne [illegible] de ces grands découvreurs et fondateurs, le brave [illegible] Montréal, M. de Maisonneuve.

[illegible] remarquable par [illegible] et sa vertu, M. de la [illegible] voulant faire sa part [illegible] fondation d'une colonie [illegible] Canada. Dans ce but il voulut un homme d'énergie, un bon [illegible]. Ayant entendu [illegible] de M. de Maisonneuve, il [illegible] dans la même hôtellerie [illegible] afin de savoir à quoi [illegible] sur son compte. Un [illegible] qu'il causait avec M. de Maisonneuve, ce dernier fit entendre [illegible] paroles: "Je suis sans [illegible] vous plait, j'emploierai ma fortune et ma vie à [illegible] entreprise sans autre récompense que l'honneur de servir Dieu et mon roi dans les armes [illegible] toujours portées". M. de la Dauversière, l'entendant parler [illegible] s'empressa d'accepter ses services.

Au printemps de 1641, Maisonneuve faisait voile pour le Canada avec deux vaisseaux. Il allait fonder Ville-Marie, aujourd'hui Montréal. A Québec, le gouverneur, M. de Montmagny, voulut le garder, lui représentant les dangers qui l'attendaient de la part des Iroquois. M. de Maisonneuve répondit: "J'irai fonder Montréal, quand bien même tous les arbres de la forêt se changeraient en autant d'Iroquois."

Le 18 mai 1842, M. de Maisonneuve et ses compagnons débarquaient sur l'île de Montéal. Le Père Vimont y dit la messe. On construisit une chapelle avec des écorces de bouleau, et dès lors on conserva sans cesse dans cette chapelle le Saint Sacrement. Détail [illegible] comme on n'avait pas d'huile d'olive ni de cire pour entretenir une lumière devant le Saint Sacrement, les relations du temps nous rapportent qu'on mit devant le S. Sacrement une fiole [illegible] remplie de mouches à [illegible]

GRANDS CHRETIENS

Ce compte-rendu forcément incomplet ne rend certes pas justice à M. le Curé de St-Victor, mais il est un point sur lequel M. l'abbé Rondeau a insisté et que nous voulons faire ici ressortir. C'est que tous ces grands découvreurs et fondateurs n'ont pas été seulement des héros, ils ont été surtout des chrétiens dans toute l'acception du mot. Christophe Colomb avant de partir pour la découverte de l'Amérique se renferme dans un monastère et fait une retraite de plusieurs jours. Son premier soin en découvrant l'Amérique, c'est de chanter un *Te Deum* avec tout son équipage. Débarqué, il baise avec respect le sol qu'il foule pour la première fois, puis élevant une croix il remercie Dieu du succès qui a couronné sa périlleuse entreprise.

Voyez Jacques Cartier au moment du départ. Il communie avec tous ses gens, et reçoit la bénédiction de l'évêque dans la cathédrale de St-Malo. Sur la plage de Gaspé, il plante une croix aux armes de la France. En même temps qu'il prend possession du pays au nom du roi, il veut en prendre possession au nom de Dieu.

Le rêve de jeunesse de Champlain avait été de porter l'Evangile aux peuplades les plus reculées de la terre. Plus tard il avait coutume de dire que la conquête d'une âme valait mieux que la conquête d'un empire, et qu'on ne devait aller à la découverte de nouvelles terres que pour y faire régner Jésus-Christ. Aussi, conséquent avec ses paroles, un de ses premiers soins est-il d'amener des missionnaires au Canada.

Qui fut à la fois plus noble, plus brave et plus pieux que le grand Maisonneuve, le fondateur de Ville-Marie? Chaque page de sa vie est un hommage rendu à sa grandeur d'âme et à son esprit de religion. S. Sulpice, l'Hôtel Dieu, la Congrégation de Notre-Dame sont là pour publier son mérite et sa gloire.

Ces grandes leçons ne devraient

Choses de France

M. Paul Deschanel est entré en fonction

M. Paul Deschanel, dixième président de la république française, est entré en fonction, mercredi dernier, 18 février. La cérémonie du départ de M. Poincaré et de l'arrivée de M. Deschanel a eu lieu à l'Elysée. Le temps était superbe.

Cette cérémonie est toujours attendue avec impatience. Seuls, cependant, les présidents du Sénat et de la Chambre des députés et les ministres peuvent y assister.

M. Deschanel a pris place dans une voiture de gala escortée par un régiment de cuirassiers et précédée d'un porte-étendard. Le cortège s'est rendu au palais de l'Elysée.

M. Millerand a offert au nouveau président de la république la démission de son cabinet comme c'est la coutume lorsqu'un nouveau président est élu. M. Deschanel n'a pas [illegible] cette offre.

M. Deschanel profitera de son [illegible] la présidence de la république pour accorder une amnistie générale à tous ceux qui [illegible] des offenses contre la [illegible], à l'exception cependant de ceux qui sont accusés de trahison.

---o---

Le procès Caillaux est commencé

Paris.—Le procès de Joseph Caillaux si souvent remis, a enfin [illegible] le 17 devant le Sénat [illegible] en Haute Cour. L'ex-premier ministre est accusé d'avoir [illegible] contre son pays pendant la guerre. Il s'est présenté dans la salle des séances vêtu à la dernière mode et parait en excellente santé. Presque tous les sénateurs étaient présents au moment de l'ouverture du procès.

L'acte d'accusation se lit comme suit:

"Que, depuis la declaration de la guerre, notamment en 1914, 1915, 1916 et 1917, en France, spécialement à Paris et aussi à l'étranger, le prisonnier a fait des tentatives contre la sécurité extérieure de l'Etat pour des manœuvres et des intelligences avec l'ennemi de nature à favoriser les entreprises de celui-ci contre la France et ses Alliés et à donner l'avantage aux armes ennemies"

D'après la loi française, ce crime est puni de la peine capitale.

Cinquante-et-un témoins sont cités par le ministère public. Parmi eux on remarque: MM. J. J. Jusserand, ambassadeur de France aux Etats-Unis; A. Conty, ambassadeur au Brésil; Barrère, ambassadeur en Italie; H. Allèze, représentant diplomatique de la France à Vienne; J. Cambon, ancien ambassadeur en Allemagne, ainsi que les anciens présidents du conseil Barthou, Briand et Viviani.

---o---

Nouvel évêque de Nancy

On se rappelle que Mgr Ruch devenu à la mort de Mgr Turinaz, évêque de Nancy, a été nommé évêque de Strasbourg.

Le Souverain Pontife lui a nommé un successeur à Nancy, en la personne de M. le chanoine de la Celle vicaire général honoraire de Moulins.

Né en 1863, ordonné prêtre en 1886 M. de la Celle était doyen du Chapitre et directeur général des œuvres diocésaines.

---o---

Une Chambre couleur d'arc-en-ciel

Paris.—La Chambre des députés va revêtir un aspect passablement futuriste à la suite de la décision des députés d'avoir les sièges peints aux couleurs des partis.

Voici ces couleurs: socialistes, rouge; socialistes indépendants, jaune; radicaux, rose chair; républicains de gauche, chocolat; entente républicaine, bleu: conservateurs, crème.

---o---

Le Sénat français

Par le dernier scrutin, le Sénat de France est renouvelé dans une très large mesure.

Sur 310 sénateurs, dont 240 élus cette année, 157 sont des nouveaux. Parmi ces 157, il y en a 104 qui n'ont jamais siégé dans les assemblées parlementaires, 45 sont d'anciens députés, et 26 de ces anciens députés avaient été battus le 16 novembre, entre autres, le fameux Laferre, du Grand Orient.

Deux jours par semaine sans pâtisserie

Paris.—Le préfet de la Seine, en annonçant que le mardi et le mercredi de chaque semaine seront des jours où il ne sera pas permis de vendre ni de manger des pâtisseries déclare que les personnes qui violeront ces règlements seront passibles d'amendes pouvant s'élever jusqu'à 100 frs. et d'emprisonnement d'une semaine à deux mois. Même le pain avec de la gelée, ou toute autre substance dans laquelle il entre du sucre, est interdit dans les restaurants et les thés les jours sans pâtisserie.

---o---

L'auto de Foch

Paris.—L'automobile du maréchal Foch, qui a transporté le généralissime allié sur tous les points du front ouest pendant les phases critiques de la guerre, a été adjugé à l'enchère pour 74,000 francs (nominalement $14,800). Le gouvernement l'avait acheté pour Foch à environ un cinquième de ce prix. L'acquéreur a l'intention de présenter la machine à un musée.

---o---

Prix d'honneur de l'Académie française

A la seance publique de l'Académie française où se sont distribués les prix annuels pour des ouvrages particulièrement méritants le clergé a été largement à l'honneur comme il était au mérite.

Le prix de poésie fut remporté par M. Jacques Debout (l'abbé Robbit) pour un poème: *Les Morts fécondes*. Le prix de la langue française a été attribué à Mgr Lemaître. Parmi les autres lauréats, citons Mgr Landrieux, évêque de Dijon, pour sa *Cathédrale de Reims*, Mgr Batifol, pour ses *leçons sur la Messe;* le chan. Crosnier, le P. Mainage, l'abbé Pourrat, Mgr Kannengieser, pour divers ouvrages religieux. D'autre part, les œuvres catholiques, récompensées par des prix de vertu sont multitude.

---o---

La reconstruction du Nord de la France

Un rapport qui vient d'être publié montre des progrès sensibles dans la reconstruction du département du Nord. Pendant la période du 1er février au 1er décembre 1919, une somme de 1,259 millions de francs a été avancée aux manufacturiers et près de 2 milliards ont été payés comme compensation des dommages de guerre.

Pendant l'année, des semences d'une valeur de 18,500,000 frs, et des engrais valant 22 millions ont été achetés pour les fermiers qui, en outre, ont reçu 18,000 chevaux.

---o---

L'urne électorale remplacée par le bouton électrique

Paris.—D'apres les dispositions d'un bill qui a été présenté à la Chambre des députés, ces derniers pourront enregistrer leurs votes à la Chambre en pressant sur un bouton électrique; ce bouton enregistrera le vote. Le vieux système de vote au moyen de boules placées dans une urne est considéré comme trop lent.

---o---

La vallée de la Sarre sous la loi martiale

La loi martiale a été proclamée dans la vallée de la Sarre actuellement occupée par les troupes françaises. On a dû proclamer la loi martiale par suite de manifestations hostiles de la population.

---o---

Un syndicat du travail intellectuel

Paris.—Les "travailleurs" intellectuels se sont formés en union qui a été reconnue par les organisations ouvrières. Les auteurs dramatiques, les hommes de science, les professeurs, les artistes, les poètes, les journalistes sont tous éligibles.

---o---

La Suisse est admise dans la Société des Nations

Le Conseil de la Société des Nations, réuni à Londres, a admis la Suisse au nombre des membres de la Ligue.

Il a accepté le maintien de la neutralité de ce pays et consenti à ce que la Suisse ne prenne aucune part aux opérations militaires qui seraient entreprises sous les auspices de la Ligue. Les troupes ne pourront pas traverser le territoire suisse. L'entrée de la Suisse dans la Ligue est cependant sujette à l'approbation du peuple par referendum.

La prochaine réunion du Conseil de la Société des Nations se tiendra à Rome le 15 mars prochain. L'indemnité de chaque membre de la Ligue a été fixée à 100,000 francs, et celle du président Léon Bourgeois à 150,000 francs.

---o---

La solution au problème du change

La Ligue des Nations a trouvé les premiers éléments d'une solution à la question du change international, au cours de ses dernières séances. Cette déclaration a été faite par Frédéric François Marsal, ministre des Finances, pour la France, à un correspondant du *Petit Parisien* à Londres.

---o---

Pour encourager la natalité

Le Président Poincaré a lancé un décret créant un "Conseil supérieur de Natalité" sous le contrôle du ministre de la santé. Le conseil va préparer des plans et méthodes à employer pour encourager l'augmentation de la natalité.

---o---

Une nouvelle triple entente

On mande de Bruxelles à l'*Excelsior* que les négociations au sujet d'une alliance défensive entre la France, la Belgique et l'Angleterre progressent rapidement. La dépêche ajoute que le gouvernement belge a esquissé un plan de défense et de coopération au cas où l'Allemagne se porterait de nouveau à l'attaque contre la Belgique.

---o---

La farine se vend 93 francs les 100 kilos

Paris.—A une assemblée du Cabinet, présidée par le président Poincaré un décret a été signé qui mettra en vigueur un nouveau tarif, à partir du 1er mars. Avec cette nouvelle loi, la farine se vendra 93 francs les 100 kilos et le son 40 francs.

Les règlements sur le pain interdisent la fabrication des gâteaux et des pâtisseries après le 20 février en France.

---o---

---o---

Une association des journaux de langue française vient de s'établir aux Etats-Unis à l'invitation de la Fédération des sociétés catholiques franco-américaines. Nos compatriotes de l'Est américain ont une presse catholique bien vivante et bien organisée qui contribue puissamment à maintenir la langue française et les traditions catholiques.

* * *

Le bulletin paroissial de la cathédrale de la Nouvelle-Orléans Louisiane, est publié en anglais et en français par les Pères Oblats qui sont chargés de la desserte de la cathédrale. La station du carême sera prêchée cette année par le R. P. Duchaussois, O.M.I. d'Edmonton.

* * *

Le Sénat de Washington, par un vote de 36 à 14, a adopté le projet de loi d'américanisation qui obligera tous les habitants des Etats-Unis, de 16 à 21 ans, et tous les étrangers résidant aux Etats-Unis, de 16 à 45 ans, qui ne peuvent ni parler, ni lire, ni écrire l'anglais, à suivre des cours au moins 200 heures chaque année.

* * *

Les dépôts dans les banques canadiennes s'élèvent à plus d'un milliard à la fin de décembre.

* * *

On a découvert que les fameuses fiches de délation tenues à jour par la franc-maçonnerie contre les officiers français catholiques étaient aussi des fiches de trahison. Rédigées en double, chaque mois on en faisait une expédition par porteur à Berlin.

* * *

L'hiver est rigoureux et le chauffage coûte cher. Dans les villes de l'Est il y a, en plus, de fortes dépenses pour enlever la neige des rues et des trottoirs. Ceci coûte déjà $75,000 à la ville de Montréal. Les villes de l'Ouest ont un avantage sur ce point

CARTE DE

Remerciements

Je tiens à exprimer mes remerciements aux citoyens de Prince-Albert pour l'appui qu'ils m'ont donné et la confiance qu'ils ont mise en moi à l'élection partielle de lundi. Comme membre du conseil de ville de Prince-Albert, je viserai constamment à justifier cette confiance en employant tous mes efforts à aider à l'oeuvre de reconstruction et à appuyer de tout mon pouvoir tout ce qui tend à la prospérité et au progrès de la ville.

Je tiens aussi à exprimer ma gratitude pour les efforts inlassables de mon comité et des nombreuses personnes qui ont aidé à faire voter un nombre aussi considérable d'électeurs.

A. McLEAN MATHIESON

Informations Agricoles

La luzerne en Saskatchewan

(... expérimentales)

... qui est excessive-... et qui convient ... pour les jeunes ... vaches laitières, ... comme une ... très précieuse. ... sur un grand nom-... Les terres argileuses ... lui conviennent ... Le sol idéal se-... un sol assez lourd, à ... offrant de ... naturels de draina-... fatale, et il faut ... semer sur un sol ... pendant quel-... dans lequel le ni-... approche de la sur-... dont les racines ... l'humidité ne ré-... plante convient ... avec les au-... les autres trè-... partie de la ... semés pour ... foin ou le paca

... la culture de la ... sur les pré-... ne seront pas ... précaution ... graine pro-... appartenant ... Turkestan ou ... est plus rus-... autres. Avant ... qui n'a pas ... de luzerne ... (mélilot ... d'inoculer ... avec de la ... luzerne. L'ino-... est la métho-... généralement ... Ces deux pré-... pour soi tou-... succès.

... de la province ... bonne quantité ... un sol qui n'a por-... depuis la jachè-... de luzerne peut ... plante-abri. ... sèches de la ... sol qui n'a ... dans ... humides, les ... sans plan-... de bien meil-... Lorsqu'on em-... on sème la ... temps que la ... abri. Lors-... seule, il ... en jachère ... l'année ... à la surfa-... juin, puis ... chaumes doi-... automne et ... jusqu'en ... On met ... livres de ... l'acre.

... que soit la ... on ne doit ... l'année ... Lorsque ... seule, il est ... passer la fau-... les mau-... mais on ... se procurer ... la première ... hiver ... prendre soin ... n'est jamais ... de la ... de l'autom-... aurait pas as-... la neige ... l'hiver et ... l'hiver. Si ... vou-... de l'hi-... faibles. On ... par an à ... ne soit tout à ... première en ... en août. Il ... au moment ... apparais-... à cette épo-... le foin de, ... Si l'on attendait ... aient paru, ... de la plan-... au cours des ... tiges devien-...

... très épaisse, il ... de la secouer ... la râteler, ... également. ... rouleaux et en ... qu'elle est ... et le foin ... dans les veil-... réduit au mi-... feuilles, qui ... nourrissante ... à la ... luzerne une ... la pluie: ... blanchissent ... beaucoup de

Le foin de luzerne est sans aucun doute le meilleur que nous ayons. Tous les animaux, san excepter les porcs et les poulets, le mangent avec avidité. Lorsqu'on en donne aux chevaux il ne faut pas oublier que le foin de luzerne est beaucoup plus nourrissant que le foin ordinaire. On n'en donnera donc qu'un peu plus de la moitié de la quantité habituelle et on pourra ajouter de la paille pour compléter le volume nécessaire de gros fourrage. Le foin de luzerne est sans égal pour les jeunes bestiaux de toutes sortes car il semble contenir tous les éléments désirables pour le dévelopmemetn de l'ossature et de la chair.

M. D. MacKENZIE,
Régisseur intérimaire, Ferme expérimentale, Indian Head, Sask.

La sécheresse menace l'Alberta

L'irrigation assurera la prospérité au sud de cette province

L'année qui vient de s'écouler aura apporté à ceux qui se sont faits les champions de la culture par l'irrigation dans l'Alberta et la Saskatchewan, un éclatant témoignage à l'appui de leur propagande en faveur de ce mode d'arrosage, dans les districts où les pluies sont insuffisantes pour donner au sol le degré d'humidité nécessaire. La grande sécheresse, qui a pratiquement détruit la récolte de certaines parties de ces provinces, n'a pu affecter celle des terrains irrigués; au contraire, le rendement d'un grand nombre de ces fermes a été supérieur à celui des années passées.

Dans le district de Lethbridge par exemple, 145,000 acres de terrain ont rendu l'été dernier 66,200 tonnes de fourrages et 3,775,000 minots de grain, le tout évalué à $6,790,000. La récolte du blé a été la plus importante, se chiffrant à plus de 2,000,000 de minots; celle de l'avoine s'est élevée à près de 1,000,000 de minots, tandis que l'orge a donné 400,000 minots, le lin 26,000 minots et la luzerne 66,000 tonnes. Ceci à part les légumes plantés en abondance dans tout le district.

Un autre exemple de ce que peut faire l'arrosage artificiel nous est donné par un fermier de Brooks, Alberta, qui a récolté pour $9,000 de graine de luzerne sur une superficie de moins de treize acres, soit 14 minots par acre à 80 cents la livre.

Avec le district de Lethbridge, le bloc d'irrigation du Pacifique Canadien, situé à l'est de Calgary, forme une superficie de 733,500 acres de terrain qui peuvent être canalisés et irrigués. Cependant l'an dernier, 20 pour cent seulement de cette étendue fut mis en culture. Si l'on prend la moyenne de la production de 1919, ces 733,000 acres peuvent facilement rendre pour une valeur de trente à trente-cinq millions de dollars annuellenent.

Il n'est pas étonnant que devant de tels résultats, les cultivateurs des régions exposées à la sécheresse, tant dans l'Alberta que dans la Saskatchewan, demandent l'extension des blocs d'irrigation qui existent déjà et la création de nouveaux systèmes pour la distribution de l'eau sur les territoires jusqu'ici laissés à l'arrosage naturel.

On considère actuellement dans le sud de l'Alberta un vaste projet par lequel les districts de Raymond, Sterling et Magrath seraient irrigués. Le commissaire d'Irrigation de Calgary est aussi allé il y a quelque temps dans la région du lac Buffalo, y étudier l'établissement d'un système d'irrigation par lequel l'eau de la rivière Saskatchewan-Nord serait détournée et amenée au moyen de canaux, pour arroser les terrains qui s'étendent à l'est du lac Buffalo. Le gouvernement de l'Alberta étudie lui-même la fondation d'une ferme expérimentale d'irrigation le long de la rivière Saskatchewan, deux milles au nord de Médecine Hat, prouvant par là l'intérêt qu'il porte à l'irrigation et l'importance qu'il y attache pour résoudre le grave problème de l'arrosage dans le sud de la province.

MARCHE AUX GRAINS PRINCE-ALBERT

BLE

No. 1 Nord	$1.92
No. 2 Nord	1.89
No. 3 Nord	1.84
No. 4 Nord	1.76
No. 5 Nord	1.65
AVOINE	$0.95
ORGE	$1.50
FOIN, non pressé	$25.00
MOULEE, 100 livres	2.60
SON, 100 livres	$2.25
BEURRE, la livre	55 à 65c
OEUFS, la douz	65 à 85c
POMMES DE TERRE	$1.75 à $2.25
POULET, la livre	35 à 38c
PORC, la livre	23c
BOEUF, la livre	11 à 13½
MOUTON, la livre	20c

MARCHE AUX BESTIAUX de Prince-Albert

(P. Burns & Co.)

Bouvillons de choix	9 à 11
De boucherie	8 à 0
Génisses	7 à 9
Vaches	4 à 8½
Communs	4 à 5
Conserve	3¼ à 5
Veaux	5 à 8½
PORCS	
De choix	17½ à 18c
MOUTONS	
Béliers	9 à 11
Brebis	8 à 10
Agneaux	11 à 13

MARCHE AUX BESTIAUX de Winnipeg

Bouvillons de boucherie, de choix. 11.50 à 12; bons, 9.50 à 10; moyens, 6.50 à 7.50.

Génisses de boucherie, de choix, 10.50 à 11.00; assez bonnes, 9.00 à 9.50.

Vaches de boucherie: de choix, 9.00 à 9.50; assez bonnes, 7 à 7.50; moyennes, 5 à 5.50; conserve, 4 à 5; vaches laitières; $100.

A engraisser, 9.00 à 9.50; bons, 8.75 à 9.00; assez bons, 5.75 à 6.00.

Taureaux, de choix, 8.00 à 8.50; bons, 7.00 à 7.25; communs, 5.75 à 6.00.

Bœufs: de choix, 7.00 à 8.00; assez bons, 6 à 7.00; moyens, 5 à 5.50; communs, 4.00 à 4.75.

Moutons de choix, 10.00 à 12.00; agneaux de choix, 14.50 à 15.50; brebis de choix, 12.50 à 13.50.

Porcs de choix, 18.50; pesants 16.50; truies 14.50; verrats 12.26 à 12.75; légers 15.75 à 16.25.

MARCHE AUX GRAINS de Winnipeg

AVOINE—No. 2 C.W., 94½; 3 C.W., 90½; 1 fourrage 89½.

ORGE—No. 3 C.W., 168; 4 C.W., 142.

SEIGLE—2 C.W. 165⅝.

LIN—No. 1 N.W.C., 516½; 2 C.W. 491½; 3 C.W., 456½.

PRINCE-ALBERT

Mathieson est élu

A l'élection municipale de lundi, A. McLean Mathieson, ancien avocat de la ville, a été élu conseiller par 412 voix contre 219 à George W. Baker. Le nombre des votes enregistrés a été de 635, alors qu'il n'avait été que de 375 à la dernière élection générale. Cette élection a donc suscité un grand intérêt. Le résultat est considéré comme une approbation du travail du conseil de ville, M. Mathieson ayant endossé le programme de ce dernier, tandis que M. Baker, au contraire, représentait l'opposition.

La grippe

Le nombre des cas de grippe a une tendance à diminuer; malheureusement quelques-uns d'entre eux sont d'une nature assez grave et l'on a eu à enregistrer cette semaine plusieurs morts provenant de complications de pneumonie. Les autorités médicales de la ville insistent sur la nécessité pour les patients de ne pas se négliger et de se soigner jusqu'à ce qu'ils soient parfaitement rétablis.

Feu Mme Joseph Jaspar

Nous avons le vif regret d'annoncer la mort de Mme Joseph Jaspar, survenue hier, à l'hôpital de la Sainte-Famille. Elle a succombé, après quelques jours de maladie seulement, à une attaque de pneumonie. Son mari est le frère de M. Stephen Jaspar, gérant du département de l'épicerie au magasin McLean. Tous les deux étaient venus à Prince-Albert tout récemment dans le but de chercher une terre pour s'établir. Ils s'étaient mariés il y a deux mois seulement à Castor, Alberta.

Mme Jaspar était une Française d'Alger venue au Canada il y a six ans avec sa famille, qui habite l'Alberta. C'était une jeune femme d'une rare instruction qui avait subi avec succès, en France, les épreuves du baccalauréat. Elle disparaît à l'âge de 25 ans, dans des circonstances qui rendent sa perte particulièrement cruelle pour son mari et les autres membres de sa famille.

Les funérailles auront lieu vendredi à 9 h. ½.

Nous offrons nos respectueuses sympathies à M. Joseph Jaspar, ainsi qu'à M. et Mme Stephen Jaspar.

La Prince Albert Rural Coopérative Association élève son capital à $100.000

La Prince Albert Rural Cooperative Association a tenu la semaine dernière sa quatrième assemblée annuelle. A la suite du rapport des directeurs exposant les progrès faits par l'association au cours de l'année, le rapport financier a été lu et adopté. Il accusait des profits nets bien supérieurs à ceux des années précédentes et les actionnaires ont été très satisfaits.

Afin de répondre au besoin des affaires toujours croissantes, le capital autorisé a été augmenté de $10,000 à $100,000 et la valeur au pair des actions a été élevé de $5 à $50.

L'association se propose maintenant d'acheter une propriété en ville et les directeurs ont été autorisés à poursuivre des négociations en cours.

H. C. McQuarrie a été réélu président, H. Lahaye vice-président et Frank White secrétaire.

Les fermiers de Wakaw

George Worobetz, le principal accusé dans l'affaire de fraudes de l'élévateur de Wakaw, a été condamné à quatre ans de pénitencier. Son employé, Alec Sheremata, a été condamné à 23 mois dans la prison provinciale.

Mike Calyniuk et Mike Lysitza ont été condamnée à 22 mois. Ce dernier a protesté de son innocence.

Fred Budnik et Steeve Zakus ont été acquittés faute de preuves.

Le procès des autres accusés continue.

—La disette de sucre blanc, qui durait depuis plusieurs mois, semble enfin toucher à son terme avec l'arrivée récente d'un approvisionnement assez considérable. Le rationnement sera néanmoins maintenu pendant quelque temps encore. Le prix se trouve augmenté avec l'autorisation de la commission du commerce et nous le paierons maintenant 18 sous la livre.

—T. J. Murray, autrefois magistrat de police de la ville, a été nommé magistrat du district de la police provinciale pour le nord de la Saskatchewan.

—M. Narcisse Fournier, de la Banque d'Hochelaga à Howell, était de passage ces jours-ci à Prince-Albert, se rendant à Saint-Brieux, où il va prendre la gérance de la succursale de la banque. M. Lapointe, le gérant actuel, est transféré à Debden.

MARCELIN. Sask.

A Marcelin nous tenons à nos usages et coutumes. Ainsi à la mi-Carême, le 15 mars, nous aurons partie de cartes et veillée paroissiale.

Nous avons fêté les jours gras et quelques-uns ont fait visite en costumes de Mardi gras. On dit que le bon M. Bonin et sa vieille n'iront pas plus loin que le presbytère, l'an prochain. Ils se font vieux — soixante-dix ans et plus — et laisseront bientôt à de plus jeunes ces gaietés d'antan. Que c'est de valeur de vieillir!

Nos gens apprennent avec une *véritable et très grande joie* le retour de Borden au pays et s'apprêtaient à fêter cet événement. Il était question de dresser un mannequin, de l'empailler et qui sait, — O profanation — ils auraient eu l'idée d'y mettre le feu. Mais, bredouille... On a eu beau parcourir les townships, faire tous les rangs, pas de paille!... Croiriez-vous qu'à Marcelin il n'y a pas assez de paille pour emplir une paillasse!... Les matelas sont venus à temps... On ne me croira peut-être pas, que l'on vienne voir! Mais défiez-vous de venir en *rack*: il y a une loi municipale qui défend à tout étranger de se promener en *rack* ici. Il y a assez des gens de la place à se promener de la sorte.

Que dira-t-on de Marcelin? paroisse aux beaux bosquets, place d'eau remarquable, où les tories affluent à l'époque des grandes chaleurs, (on n'en a pas vu un depuis cinq mois) que dira-t-on? A Marcelin, pas de paille!... Alors qu'on attende, tout le monde est averti.

A propos, on en raconte une bonne. Deux cultivateurs des Buttes s'étant promenés toute la matinée (en quête de paille, il va sans dire) et dans la plaine et en *rack*, — c'est la voiture à la mode — se dirent malchanceux à midi sonnant.

—Ecoute, dit l'un, de ce train-là, on n'aura rien: deux *racks*, ca fait peur. Séparons-nous. Toi, continue-t-il, fonce en avant; moi je vais retourner sur nos pas. —C'est correct, dit l'autre. Bonne chance!

Et le soir venu, après avoir visité bien des fermes, nos deux hommes de revenir chez eux, allégés sans doute, mais l'un était tout près de chez lui, tandis que son malheureux associé avait trois lieues à faire en *rack* toujours. Savez-vous, il n'y a pas de paille par ici. Et nous n'aurons pas la fête de Borden.

Honni soit qui mal y pense!

Le Cercle français de l'Université

Nous recevons la communication suivante que nous insérons avec plaisir:

Les étudiants en français de l'Université de la Saskatchewan ont formé un "Cercle français" pour étudier et parler la langue française. Ils se sont assemblés pour la première fois chez le professeur Macdonald, où ils ont causé, joué et chanté les chansons françaises les plus connues.

Les élections ont donné les résultats suivants: Président honoraire, professeur Macdonald; président, E. Cadieux; vice-présidente, Mlle W. Hughes; secrétaire, Mlle L. A. Williamson.

Comité exécutif: Mlles G. Gallon, A. Motherwell et E. R. Smith.

Tous les membres sont pleins d'enthousiasme. Ils ont l'intention d'encouragerr l'étude du français et de faire l'entente cordiale entre Canadiens français et Canadiens anglais.

Lillian A. WILLIAMSON,
Secrétaire.

Une grosse vente d'animaux à Régina

Les inscriptions pour la vente d'animaux à Régina les 10, 11 et 12 mars, sont actuellement terminées et s'élèvent au nombre de 508, ce qui brise tous les records pour la province. Les directeurs se sont montrés plus stricts que les années précédentes en arrêtant les inscriptions et refusant celles de la dernière heure.

Les Shorthorns viennent en tête avec 316; les Herefords viennent ensuite avec 140; les Angus sans cornes, 48 et les races laitières, 4. Il y a 342 taureaux de race pure et 166 femelles enregistrées.

La qualité des animaux offerts sera plus élevée qu'à aucune autre vente précédente. Presque tous les grands éleveurs de la province ont fourni leur part et il y a quelques entrées de choix de l'Université de la Saskatchewan.

Les fermiers du Manitoba auront leurs candidats aux élections provinciales

Winnipeg.—Le *Free Press* publie ce qui suit:

"Au moins six, peut-être douze candidats du parti des fermiers seront nommés et prendront part à la lutte aux élections provinciales qui auront lieu l'été prochain, d'après une source qui touche de près au mouvement politique des fermiers.

"Ces candidats ne prêteront allégeance ni au premier ministre Norris, ni au chef de l'opposition R. G. Willis. S'ils sont élus — et l'informateur du *Free Press* n'a pas le moindre doute à ce sujet — les députés fermiers maintiendront une stricte indépendance à la Chambre."

L'article ajoute que Swan River et Beautiful Plains seront deux des circonscriptions à nommer un candidat fermier. Le 8 mars, dit-il encore, on lancera une campagne pour recueillir des fonds. L'objectif à atteindre est de $300,000, dont $200,000 environ seront consacrés à l'organisation de la campagne fédérale.

Un député à la Chambre italienne a proposé une "taxe de paresse" contre tous les citoyens valides de 20 à 65 ans qui ne veulent pas travailler. Avec cette taxe le gouvernement soutiendra ceux qui sont incapables de travailler et organisera des colonies agricoles. Excellente mesure s'il est possible de l'appliquer!

* * *

Encore une augmentation en perspective! Les chemins de fer du gouvernement canadien ayant subi l'an dernier un déficit de 30 millions, le tarif du transport des passagers et des marchandises va être de nouveau augmenté. Comme conséquence: nouvelle augmentation du coût de la vie, nouvelle augmentation du prix de la main d'oeuvre. En sortira-t-on jamais?

* * *

La paroisse de Ste Anne de Waterbury, Maine, avait lancé une souscription de $75,000 pour les oeuvres paroissiales. Le montant de $95,000 a été atteint. On ne mesquine pas chez nos compatriotes franco-américains.

* * *

Le plébiscite institué dans le Schleswig-Holtein pour déterminer le choix d'allégeance entre le Danemark et l'Allemagne, donne une très forte majorité en faveur du Danemark.

* * *

L'Angleterre a dépensé 400 millions de louis en boisson au cours de la dernière année: un fier montant jeté à... la cruche!

UNE LETTRE DE DANEMARK.—"Je viens de recevoir une lettre de mon père en Danemark," écrit Mme K. A. Bagans, d'Argyle, Minn., "il dit qu'il vous serait bien reconnaissant s'il vous était possible de lui envoyer, durant ces temps de guerre, le Novoro du Dr Pierre. Il souffrait de durcissement des artères et de maladie de coeur, et avait été abandonné par les médecins. Il nous écrit que grâce au Novoro du Dr Pierre son état s'est amélioré au point qu'il est capable de vaquer à ses occupations; il croit nécessaire de continuer le traitement." Des lettres de ce genre parlent par elles-mêmes, et se passent de commentaires. Le Novoro du Dr Pierre a un record de succès dans le traitement de maladies qui n'a pas été atteint par aucune autre médecine. On ne peut l'obtenir dans les pharmacies, il est fourni directement du laboratoire, par l'entremise d'agents locaux. Un journal, pamphlet contenant des renseignements détaillés sur l'efficacité de ce vieux remède herbeux est envoyé gratuitement sur demande. S'adresser au Dr Peter Fahrney & Sons Co., 2401, Washington Blvd., Chicago, Ill. Livré exempt de droits au Canada.

PETITES ANNONCES

Vingt-cinq mots ou moins, 25 sous. Un sou par mot supplémentaire. Quatre insertions pour le prix de trois. La copie devra être écrite très lisiblement et être accompagnée du prix de l'annonce.

Pourquoi encourager les combines quand vous pouvez acheter avec avantage chez COTE, marchand de bois, Bardeaux, Lattes, Erables, Chêne, Papier, Chaux, Briques, Platre, Bois de chauffage, etc.

Montmartre, Sask.

ON DEMANDE un médecin canadien-français à Ste-Lina, Alta. Position très avantageuse.

A cette même place plusieurs bonnes terres à vendre. Pour renseignements s'adresser au Rév. P. J. B. Leduc, Curé.
51—52

ON DEMANDE une servante, de préférence parlant les deux langues. S'adresser à Mme A. Montreuil, 15 11ème rue est, Prince-Albert.

ON DEMANDE une institutrice sachant enseigner les deux langues pour l'arrondissement de Ormeaux, Sask. Pour plus amples informations s'adresser à P. A. Morin, Ormeaux, Sask.
51—52 P.

ON DEMANDE une institutrice pour le district scolaire de Minot No. 663, 150 jours de classe à commencer le 1er avril. Pension $25.00 par mois à ¾ de mille de l'école. Salaire et qualifications en conformité avec la section 177 de l'Acte Scolaire. S'adresser à M. P. Tausendfreude, Neville, Sask. Tél. Neville 2.1.2.
49—54 P.

ON DEMANDE une institutrice connaissant les deux langues, pour l'école Grierson. Ouverture de la classe, le 1er mars. S'adresser à Charles Le Scelleur, Sec. Vonda, Sask.
49—52 P.

ON DEMANDE. Institutrice ou instituteur diplômé et ayant de l'expérience est demandé dans un centre canadien-français. Pour informations s'adresser à Léger Boutin ou à A. Rock, Secrétaire, Domrémy, Sask.
48—51

ON DEMANDE une institutrice bilingue qualifiée pour la Saskatchewan, devant enseigner dans District Ste-Marthe No. 154. Entrée en fonction, le 1er avril. S'adresser à François Hudin, Ste-Marthe, via Rocanville, Sask.
48—55 P.

INSTITUTRICES canadiennes qualifiées de la Saskatchewan désirent école, centre canadien français préféré. S'adresser au gérant du *Patriote*.
48—51

A VENDRE. — Livres Canadiens: Biographies, Monographies, Voyages, Histoire du Canada, Mélanges, chroniques, légendes, romans et nouvelles, revues et bulletins. Catalogue adressé sur demande. T. GIROUX, 72 Avenue Lamontagne, Domaine Lairet, P.Q.
50—53

ON DEMANDE immédiatement une institutrice sachant le français et l'anglais, munie d'un certificat pour la Saskatchewan. Salaire de $850.00 à 1200.00 par année suivant certificat. S'adresser à A. Payment, Secrétaire-Trés., Tessier, Sask.
50—51 P.

ON DEMANDE une institutrice canadienne-française catholique possédant un certificat de 2ème ou 3e classe pour enseigner à l'Ecole Généreux. Enseignement du 1er mars au 24 décembre 1920. Seulement que dix élèves. Salaire $90 par mois. Pour informations s'adresser à Thomas Trudel, Sec.-Trésorier de l'Ecole Généreux, Dundurn, Sask. S. C. No. 3625.
50—51

TERRE A VENDRE dans un centre français, la demi-Est 3-7-17-2, à sept milles de Radville, Sask. Cette terre comprend 320 acres, dont 105 acres en culture, et le tout peut être facilement cultivé, pas de bois ni de broussailles. Prix: $12.50 de l'acre. Pour plus amples informations, s'adresser à H. FILTEAU, Dumas Sask.
49—54 P.

ON DEMANDE une personne âgée de 25 à 35 ans environ pour aider au ménage dans une bonne famille. Un seul garçon âgé de quatre ans. Pour plus amples informations s'adresser à ALBERT JEANROY, Springside, Sask.
49—52 P.

A VENDRE.—Ecurie de louage, 50 places, deux larges terrains dans le village de St-Brieux et une bonne maison près de la gare. Pas d'autre écurie de louage dans la localité. Excellent terrain pour la culture. Prix $5,000. La moitié comptant et termes faciles pour la balance. On acceptera en paiement une terre de culture mixte. S'adresser au propriétaire: Nap. J. CHARTIER, St-Brieux, Sask.
49—51

Jardin de la Victoire

Sur réception d'un bon de poste d'un dollar, nous enverrons par la malle, poste payée, partout au Canada, l'assortiment suivant de graines convenant pour un climat froid:

LEGUMES: Betterave, Blé d'Inde sucré, Carotte, Céleri, Chou, Chou de Siam, Citrouille, Concombre, Cornichon, Epinard, Haricots, Laitue, Salade, Oignon, Navet, Persil, Pois sucré, Radis, Tomate.

FLEURS: Oeillet de poète, Kochia, Tricophilla. Collection d'après-guerre, de 21 espèces de graines de légumes et de fleurs aux prix d'avant-guerre, par la malle, franco, $1.00.

Adressez vos commandes au

MAGASIN des GRAINES de VERRET
Charlesbourg, Québec.
49—52 P.

TERRE A VENDRE ... milles au nord de Prince-Albert ... acres de faits et 40 acres pouvant facilement être cassés. Cette terre est située à un mille de l'école et ... milles de l'église de White Star. Conditions de vente faciles. S'adresser au gérant du *Patriote*.
48—51

Terre à vendre

Une demi-section à deux milles de l'église dans un centre français à vingt milles seulement de Prince-Albert, à trois milles de la crémerie d'Henribourg, et à deux milles de la fromagerie d'Albertville. 160 acres de foin. Bonnes bâtisses et eau de première classe en abondance. Avec ou sans roulant. Ecrire à J. F. PAICHAUD, Albertville, Sask
1 mars P.

Ecole Catholique Séparée du District No. 6

de Prince-Albert, Sask.

J. S. CASGRAIN, Sec.-Trés.

Boîte 323, Prince-Albert.

Prince-Albert, 4 février 1920

Chers Messieurs:

Afin de servir vos meilleurs intérêts, les Commissaires de l'Ecole Catholique Séparée du district No. 6 de Prince-Albert, ont décidé de faire le récensement de toutes les personnes catholiques ayant des propriétés à Prince-Albert, Sask.

Ce recensement est très important, et nous prions respectueusement tous les catholiques qui ont des propriétés à Prince-Albert de bien vouloir remplir la formule ci-dessous et de détailler soigneusement les Nos., Carrés et Lots de leurs propriétés. Découpez le coupon dans la ligne pointillée et adressez-le au Secrétaire de l'Ecole Séparée, Prince-Albert, Sask.

Vous nous rendrez ainsi un service signalé, tout en profitant vous-même **d'une réduction importante sur vos taxes d'école,** lesquelles seront moins élevées chez nous qu'à l'école publique.

Ne remettez pas à demain ce que nous vous demandons instamment, — demain vous oublierez peut-être, — et une cause sacrée en souffrirait.

En notre nom et au nom de tous les enfants catholiques de notre ville, recevez nos sincères remerciements.

Les Commissaires de l'Ecole Séparée,
Prince-Albert, Sask.

FORMULE -- FORM

Lot No.............. Carré (Block)............ Lot de Rivière (River Lot).............

Lot No.............. Carré (Block)............ Lot de Rivière (River Lot).............

Lot No.............. Carré (Block)............ Lot de Rivière (River Lot).............

Lot No.............. Carré (Block)............ Lot de Rivière (River Lot).............

Lot No.............. Carré (Block)............ Lot de Rivière (River Lot).............

Supportez-vous l'Ecole Catholique Séparée?..............................

Are you a Catholic Separate School Supporter?..............................

Supportez-vous l'Ecole Publique?..............................

Are you a Public School Supporter?..............................

Signé (Signed)..............................

EN FAMILLE

Histoire d'une petite église

... une maitre, cette ... avait déjà lors- ... dans la prairie: elle ... mais très in- ... Cependant, au ... gentille et co- ... elle était pau- ... comme l'étable ... avait trois fe- ... de chaque côté et, ... l'autel de fortu- ... et rose évoquait ... avec ses couleurs ... beaux vitraux con- ...

... pensé que la prai- ... elle était peu ... semblait à la mer, à ... mer grise, rarement ... les "wagons" dé- ... avec leurs ... me faisaient son- ... mouvant à tra- ... disparaissant pour ... loin... Cette pe- ... montée de sa croix ... de cet océan, le pha- ... rassure le marin. ... de nos longs et ... des voyages, nous ... l'horizon, nous ... près du port et c'é- ... que nous la sa- ...

... nos durs travaux de ... soleil brûlant, nous ... de loin, notre cha- ... point presque invi- ... cette prairie immense ... donnait du coura- ... résignation. De l'es- ... la petite croix loin- ... spes unica" — ... d'espoirs célestes, au ... de cette terre, que ... seraient trom-

... l'église fut séparée ... être secourable au ... l'âme, en un temps ... rares, et le ... trouver un abri ... "stopping place" im- ...

... belle saison, quand ve- ... de tous côtés ... fidèles. Le pays ... que l'on se de- ... d'où ils surgis- ... de bien loin ... ces premiers offi- ... n'en oubliera ja- ... simplicité et le ... qui s'en dégageait. ... alors et pleine ... pour nous, colons de ...

... c'était pour nous ... agenouiller dans cette ... d'y chanter avec ... avec art — ces airs ... l'enfance; d'y prier ... que là-bas, dans la ... laissée en quel- ... du vieux Québec ou ail- ... à deux genoux, ... blanche hostie reçue ... notre première com- ...

... tendresse notre ... le même, ce ... et de miséricorde, ... nouveau, dans ce ... dans cette existen- ... Alors que tout était ... de nous, que nous ... quitté pour venir dé- ... grand Ouest, avec quel- ... nous le retrou- ... l'Ami fidèle et incom- ... qui n'abandonne jamais. ... rustique décor. Il nous ... plus accessible, plus près ... plus plein d'indulgence ... que partout ail- ... C'était bien Lui qui nous ... par la bouche ... bien-aimé pasteur.

... lui aussi, sous le ... ou dans le vent glacé, ... ses peines et ses ennuis ... faire oublier les nôtres. ... nous élevait au- ... de cette terre à la conquête ... nous travaillions. Nos ... corps, las de toute une ... de dur labeur, se repo- ... tranquilles, tandis que nos ... avec ferveur ces ... et se retrempaient ... Le sermon était, dans ... primitives cérémonies, la seu- ... qui ne clochait jamais!..

Nous la quittions à regret, no- ... emportant en nos cœurs ... trésor de foi, d'espérance ... pour nous aider à lut- ... pour la vie si âpre ... homestead".

Deux années passèrent. La ... se peuplait. Un jour, jour ... et tant désiré — un ... le premier train arriva. La gare était à deux mil-les et demi de l'église et comme chacun déménage facilement par ici, l'église, elle aussi, se mit en branle, conduite par deux tracteurs. Je la vis de loin glisser majestueuse dans la prairie et je me souviendrai *toujours du spectacle* peu banal de cette petite église en promenade. Brusquement, elle s'arrêta: le sol était humide, les tracteurs devenaient impuissants: il fallut en rester là. C'était un samedi. Le lendemain, dimanche, les paroissiens, ne trouvant pas leur église à sa place habituelle, interrogèrent l'*horizon* — découvert s'il en fut — et la virent dans le lointain en panne!... et c'est là qu'ils allèrent remplir leur devoir dominical.

Pauvre chère église, *c'était* presque une épave. Elle était séparée de son sanctuaire et de sa sacristie, et le plus critique, c'est que Monseigneur devait faire *sa* première visite à la paroisse la semaine suivante: la situation eût été comique, si elle n'avait été si tragique. M. le curé n'en dormait plus et *comptait les jours*...

Enfin, tout s'arrange dans l'Ouest et l'église fut menée à temps à sa place définitive. On lui rattacha sanctuaire et sacristie; on la décora vite pour le mieux et elle fut prête pour recevoir son évêque dans une première et inoubliable belle fête. Elle fut ensuite bien finie et *décorée*, peinte au dedans, peinte au dehors: il y eut une tribune avec harmonium, des statues, des ornements et de belles *cérémonies*.

Trois ans s'écoulèrent et la chapelle de prairie devint bien trop petite pour un gros village. Il fut décidé qu'on la doublerait en longueur; ainsi fut fait. Elle fut couronnée d'un clocher charmant, avec une cloche, dont le son mélodieux nous faisait battre le cœur; nous l'avions *tant souhaitée*, cette cloche!.. L'intérieur fut si bien fini, si bien embelli de dons généreux, tout y était si complet que si je ne l'avais pas vu faire, j'aurais crié *au miracle*, tant il y eut de changements en peu de semaines.

Près de huit mois passèrent, puis une nuit, — nuit *terrible*, la plus froide de l'hiver.—notre église fut réduite en cendres. Nous vîmes s'anéantir dans les flammes, en quelques minutes, tant d'efforts, tant de *travail*, tant de sacrifices! La vierge de Lourdes à la ceinture bleue, notre patronne, s'abîma sous nos yeux dans le brasier, et notre impuissance ne put rien sauver.

Le Seigneur voulait un sacrifice, il ne pouvait pas nous en demander un plus grand. Notre église était ce que nous avions de plus cher et de plus beau. Devant ces flammes qui la détruisaient avec tant d'objets chers, tant de pieux souvenirs, je pensais aux holocaustes de nos premiers pères qui immolaient ce qu'ils avaient de plus précieux et devant le fait accompli j'immolai, moi aussi, ce temple aimé au Seigneur, les yeux pleins de larmes et le cœur brisé, mais résignée.

Si notre douleur fut grande, quelle ne fut pas celle de notre pasteur, lui qui avait tout fait pour cette ravissante église et dont elle était vraiment la fille chérie.

Un an a passé depuis ce désastre, la nouvelle et belle église est en construction et n'attend que les beaux jours pour prendre son essor et sortir de terre. Nous l'aimerons aussi; mais rien n'effacera en nous le tendre souvenir de la première église de Meyronne. Nous nous souviendrons toujours, avec émotion et reconnaissance, qu'elle fut la confidente de nos joies et de nos peines aux heures difficiles et qu'elle nous aida à vivre chrétiennement nos premières années de colons.

Adieu, pauvre petite église perdue dans la prairie, tu nous resteras chère infiniment. Adieu!..

UNE PATRIOTE.

Meyronne, Sask.

Règlements du carême

Pour l'utilité de nos lecteurs nous reproduisons les règlements du carême:

1. Il est permis de faire gras chacun des dimanches du carême à tous les repas.

2. Les lundis, mardis, jeudis et samedis, — excepté le samedi des Quatre-Temps et le Samedi-Saint jusqu'à midi tout le monde pourra faire le repas principal en gras; les personnes légitimement empêchées de *jeûner pourront* faire gras aux trois repas.

3. Le jeûne reste d'obligation pour chacun des jours de carême.

4. *Le temps* pour la communion pascale s'étend du mercredi des Cendres au dimanche de la Trinité.

5. L'usage du poisson et de la viande *au même repas* est maintenant permis.

6. Le carême finit le Samedi-Saint à midi.

Faiblesse coupable

Une grande tare de notre société moderne, c'est la trop grande liberté et le laisser-aller inconvenant des jeunes filles. Ce qui était exception autrefois ne l'est plus *aujourd'hui*. C'est la grande règle que celle de la liberté à outrance, sans frein, pleine de déplorables conséquences.

La jeune fille a un rendez-vous ce soir, demain soir elle doit aller à une partie de danse, etc., etc. Et la mère que fait-elle? Elle consent à tout, car, voyez-vous, sa fille est si bonne, et le beau "blond" si aimable, si honnête. Pauvre mère! vous ne voyez donc rien... vous ne pressentez donc rien? *Vous ne pouvez* donc pas songer un instant que votre faiblesse peut être un crime, peut perdre votre enfant? Et cependant, vous consentez à tout ce que votre fille demande, vous trouvez beau tout ce qu'elle fait.

Il est bien tard: le couple enchanté revient... Que s'est-il passé? *J'aime à croire* que rien n'est à reprocher, mais que penser d'une telle conduite?

Il faut penser que cette liberté étiole la candeur d'une jeune âme, décolore la simplicité d'un cœur, et parfois éteint tout sentiment de grandeur et de modestie. Fréquentations criminelles que celles d'une longueur indéfinie! Fréquentations criminelles que celles d'une élasticité sans nom.

Si la mère a d'impérieux devoirs en *ces circonstances*, la jeune fille en a d'aussi grands. Loin de moi la pensée d'énumérer la somme des obligations qui pèsent sur une jeune fille.

Simplement, il est une chose que je voudrais noter, c'est la modestie.

Soyez modestes. Un jeune homme *de raison* et de sens ne se laisse pas ensorceler par la frivolité païenne et sensuelle, il sait que l'âme est le trésor à acquérir.

- A. RAMO.

Question et réponse

QUESTION.—*Il y a des libres-penseurs qui valent mieux que certains dévots.*

RÉPONSE.—1o Il ne faut pas juger une règle par ses exceptions. Or vous affirmez une exception, mais vous vous gardez bien d'en faire une règle générale et de dire: "les libres-penseurs valent mieux que les croyants." Et c'est cela qu'il faudrait pouvoir dire pour en tirer une conclusion en faveur de la libre-pensée et au préjudice de la religion.

2o Vous comparez la "crème" des incroyants à la "lie" des *croyants*. Dès lors votre comparaison est injuste. Il faudrait comparer crème à crème ou lie à lie. Diriez-vous, par exemple: "*Les meilleurs* libres-penseurs valent mieux que les meilleurs croyants?" Non. Vous attendriez, avant de dire cela, que la libre-pensée ait produit, par exemple, un homme plus charitable que saint Vincent de Paul... Ce qui vous exposerait à attendre longtemps.

3o Quand un chrétien est mauvais, il l'est *contrairement* aux règles de sa religion. Remarquez bien ceci: sur le point précis où il est mauvais *il n'est pas chrétien*, ou du moins *il ne vit pas en chrétien*. Et avant d'être condamné par vous, il est condamné par la religion elle-même, qui sur ce point le trouve un peu trop... libre-penseur.

Ragoût brun de bœuf

Coupez la viande en morceaux d'un pouce carré, sans employer la peau grasse, les os, ou les cartilages. Ces dernières parties peuvent être utilisées dans la soupe. Mettez du gras dans une casserole et faites-y brunir un oignon haché fin. Roulez la viande dans deux cuillerées à table de farine et faites brunir dans le gras en ajoutant le reste de la farine, le sel et le poivre. *Lorsque la viande* est brunie de tous les côtés, ajoutez une chopine d'eau bouillante et faites mijoter ou cuiser dans un fourneau sans feu jusqu'à ce qu'elle soit cuite. **Il faudra cuire pendant trois heures dans un fourneau sans feu et un peu plus d'une heure sur un poêle ou dans un fourneau ordinaire.** On peut préparer de la *même manière* des coupes de viandes prises dans le cou ou dans les flancs.

Salade au poulet

Faites bouillir une jeune poule bien tendre, désossez-la et débarrassez-la des moindres petites peaux: achetez une livre de jambon et cinq ou six pieds de céleri bien blancs, dont vous enlèverez les feuilles les plus vertes. Coupez finement le tout ensemble ainsi que des blancs d'œufs durs. Employez les jaunes dans la confection d'une mayonnaise très abondante et très assaisonnée de poivre, de vinaigre et de fine moutarde. Versez la mayonnaise sur la salade et mélangez bien.

EVANGILE

Le deuxième Dimanche du Carême

EN CE TEMPS-LA, Jésus prit avec lui Pierre, Jacques, et Jean son frère, les conduisit à l'écart sur une haute montagne, et fut transfiguré en leur présence: son visage devint brillant comme le soleil, et ses vêtements blancs comme la *neige*. En *même* temps ils virent paraître Moïse et Elie, qui s'entretenaient avec lui. Alors *Pierre dit à Jésus*: Seigneur, nous sommes bien ici: voulez-vous que nous y dressions trois tentes, une pour vous une pour Moïse et une pour Elie? Comme il parlait encore, une nuée lumineuse les couvrit; et il en sortit une voix qui dit: Celui-ci est mon Fils bien aimé, en qui j'ai mis toutes mes *complaisances*: écoutez-le. A ces paroles, les disciples tombèrent le visage contre terre, et furent saisis d'une grande frayeur. Mais Jésus, s'approchant, les toucha et leur dit: Levez-vous, et *ne craignez point*. Levant alors les yeux, ils ne virent plus que Jésus seul. Comme ils descendaient de *la montagne*, il leur dit: Ne parlez à personne de ce que vous venez de voir, jusqu'à ce que le Fils de l'homme soit ressuscité d'entre les morts.

Pensée de la semaine

C'est dans la culture et l'amour de la terre, grandi et ennobli par le culte et l'amour de Dieu, que le peuple canadien continuera de trouver, avec une honnête aisance, le secret de cette simplicité de mœurs, de cet esprit de famille, et de toutes les nobles vertus qui ont fait la gloire et le salut de nos pères.

Mgr L.-A. Paquet.

Le Coin des Enfants

Le petit Enfant

Pour le bon Dieu que puis-je faire?
Je suis si petit, si petit!
Voici ce que mon cœur me dit:
J'aimerai bien ma bonne mère,
Je puis l'aimer, quoique petit.
Pour Dieu que puis-je faire encore?
Puisque c'est Dieu qui nous bénit,
Je prierai bien près de mon lit
Ce bon Dieu que ma mère adore:
On peut l'aimer, quoique petit.
Et puis-je faire davantage?
A l'école où l'on me conduit,
Attentif à tout ce qu'on dit,
Je m'efforcerai d'être sage:
On peut l'être, quoique petit.
Et quoi d'autre enfin? Si ma mère
Me réprimande ou m'avertit,
J'y veillerai, quoique petit,
Pour corriger mon caractère,
C'est comme cela qu'on grandit!

L. TOURNIER.

La prière du matin

Aux enfants petits ou grands

La prière du matin, c'est le baptême de la journée.

Quand tu es né, mon enfant, on a commencé par te baptiser, par faire de toi un petit chrétien, un enfant de Dieu, un membre de Jésus. Par ton baptême, tu as reçu le trésor de la grâce qui sanctifie et sanctifiera toute ta vie: ainsi en est-il de chacune de tes journées. Chaque journée est une sorte de petite vie qui commence quand tu t'éveilles, qui finit quand tu t'endors. Dès le commencement, il faut baptiser la journée, la sanctifier, la donner au bon Dieu, la lui consacrer tout entière, et c'est la prière du matin qui fait cela. Vois comme c'est important!

Une journée qui ne commence pas par la prière est une journée païenne. Par la prière du matin, tu souhaites le bonjour à ton excellent Père qui est au ciel, à ton sauveur Jésus qui, pendant toute la nuit, a prié et aimé Dieu pour toi au fond de son tabernacle, à la bonne Sainte Vierge, ta mère au ciel, qui a veillé sur toi avec plus d'amour encore que ta mère de la terre. Tu souhaites le bonjour à ton cher ange gardien qui a fait la garde près de toi pendant que tu dormais, aux saints de ce beau paradis, que tu iras voir un jour: en un mot, tu dis bonjour à toute ta famille du ciel, et tu montres par là que tu es un enfant du ciel sur la terre, un chrétien, un fils de Dieu.

La voile

Un jeune garçon se promenait sur le rivage de la mer.

Soudain il pousse un cri de joie et montre à sa mère, en frappant des mains, la voile d'une barque qui s'avançait à l'horizon. "Quelle voile blanche! de quel éclat elle brille au milieu des flots!"

La mère sourit sans mot dire; mais bientôt la barque s'approche du rivage.

Elle entre dans le port et l'enfant s'étonne.

Oh! regardez, ma mère, cette voile que je croyais si blanche, si pure, elle est grisâtre, souillée de boue et de poussière! Comme je me trompais!

—Mon enfant, dit la mère en pressant dans ses mains la tête du jeune garçon, ne juge jamais personne sur les apparences. Combien d'âmes humaines ressemblent à cette voile: brillantes de loin, souillées et impures quand on en approche!"

Mauvaise langue

"Une mauvaise langue", c'est une personne qui dit facilement et méchamment du mal de son prochain. C'est très mal déjà de parler à tort et à travers, mais c'est encore bien plus mal de chercher à nuire à son prochain par des médisances et des calomnies. Cela peut avoir de graves conséquences: on peut détruire l'avenir de bien des gens par sa mauvaise langue.

Nous avons eu, dans notre classe, un camarade qui était un peu de cet *acabit*. Il avait un talent pour changer, transformer, dénaturer les moindres faits et gestes de ses compagnons, et c'était inquiétant. Personne ne l'aimait. Il avait *commencé par faire* la conquête de notre professeur, car il paraît doux et soumis: mais heureusement, notre maître qui est fort intelligent, l'a vite dépisté. Nous avons tous poussé un soupir de soulagement quand ce vilain garçon a quitté la classe. En tout cas, il nous a servi à comprendre combien il était mal de médire, plus encore de calomnier, et combien la *mauvaise langue* était chose redoutable et détestée.

Devinettes

Qu'est-ce qui respire et qui ne vit pas?

R.—Un soufflet.

* * *

Qu'est-ce qui est très long au soleil et qui n'a pas d'ombre?

R.—Le chemin.

* * *

Quels sont les camarades qui passent la journée à se battre et qui ne *se font pas de mal*?

R.—La langue et les dents.

* * *

Quelle est la différence entre une *sardine et un hareng*?

—Eh bien! quand on met la sardine dans l'huile elle y reste, tandis que le hareng sort (saur).

Retour de l'école

Jean rapporte de l'école des notes déplorables.

Sa maman, sévère.—Jean, dis-moi, quel est le plus paresseux de la classe?

Jean.—Je ne sais pas, maman.

La maman.—Tu le sais très bien. *Quand tous les autres écrivent*, quel est celui qui, seul, reste à ne rien faire et regarde travailler les autres, au lieu de travailler lui-même? Réponds-moi, qui est-ce?

Jean.—Le *professeur*, maman.

Encouragez nos annonceurs

Organisation économique

La revanche des capitaux

La "Revanche des Berceaux" ne doit pas être négligée, mais la revanche des capitaux peut avoir sur le développement de notre activité nationale une influence qu'il ne faut pas méconnaître, dit M. Blais, surintendant de la Banque Nationale. Notre devoir est de nous préparer. Il faut être économe. Il faut avoir ce vrai patriotisme celui fondé sur l'indépendance de la vie privée.

"Une économie d'un centin par jour pratiquée par un million de personnes donnerait dans quarante ans, à 3 pour cent d'intérêt semi-annuel, la somme colossale de $2,828,777,553.13. En ne perdant aucune de nos vertus nationales, si nous étions plus riches, notre voix ne serait-elle pas mieux écoutée, notre action bienfaisante ne serait-elle pas plus étendue et l'idéal canadien-français ne s'imposerait-il pas avec plus de force à nos compatriotes d'autres nationalités pour qui la réussite et l'argent sont les symboles de caractère devant lesquels ils s'inclinent?"

Pour économiser il faut le vouloir, pour garder nos capitaux il faut nous organiser sur le terrain [illegible].

L'indépendance économique est possible si nous le voulons

[illegible] fabriquons-les chez nous: faisons-les fructifier nous-mêmes et [illegible]. Ce doit être là un des premiers devoirs de notre patriotisme si nous voulons qu'il soit militant et qu'il nous rapporte quelque chose pour prix de nos efforts.

Nous ne devons pas aspirer à devenir des rois de la richesse. Notre but immédiat doit être d'abord et seulement d'assurer notre indépendance économique, peu importe que cette indépendance ne se réalise pas du jour au lendemain, ce qui est impossible, mais qu'elle prenne dix, vingt ou cinquante ans pour s'affirmer. Le résultat sera d'autant plus durable qu'il aura été préparé de longue main et par la collaboration de tous les [illegible].

N'aspirons pas à la seule domination de l'or. "L'or, dit Charles Maurras dans *l'Avenir de l'Intelligence*, divisible à l'infini, est aussi diviseur immense; nulle patrie n'y résista. Je ne méconnais point l'utilité de la richesse pour l'individu. L'intérêt de l'homme qui pense peut être d'avoir beaucoup d'or, mais l'intérêt de la pensée est de se rattacher à une patrie libre, telle que la peut seule maintenir l'héréditaire vertu du sang".

Il nous faut connaître la puissance de la richesse, il nous faut essayer de la mettre à notre service, mais sans nous faire ses esclaves. Nous croyons tenir la richesse, mais souvent c'est elle qui nous tient. "Constater la puissance, dit encore Maurras, ce n'est pas la subir, c'est se mettre en mesure de lui échapper. Mais on la subit, au contraire, lorsqu'on la nie par hypocrite vanité."

(*Le Bien Public*)

Il est bon que les cultivateurs s'organisent

Comparant le cultivateur d'autrefois à celui d'aujourd'hui, M. Sauvé, chef de l'opposition à la législature de Québec, dit que le cultivateur de jadis dépendait de sa ferme pour toutes choses, tandis que le cultivateur d'aujourd'hui est devenu homme d'affaires, commerçant. Il lui faut donc s'organiser, entrer dans des associations, qui aboutissent au plein développement de l'agriculture, qui augmentent la richesse nationale. Les cultivateurs veulent s'organiser non pas dans un but d'égoïsme, mais pour ne pas être au-dessous des autres classes de la société, pour ne pas être exploités. En se formant en union, ils n'ont donc aucunement l'intention de détruire l'ordre social, de violer les lois naturelles: ils veulent être des coopérateurs et non pas des collectivistes, des égalitaires. Ils veulent participer davantage à la chose publique pour mieux sauvegarder leurs intérêts. Mais ils doivent marcher sous la direction d'hommes qui sauront être dignes de leur confiance.

Pendant 1918, il y a eu 98 tremblements de terre dont 3 ont été désastreux: le premier au Guatemala, le second en Chine et le troisième à Porto-Rico.

L'Hirondelle de Ponteix

ADRIEN LIBOIRON, Administrateur — 3ème Année.
PONTEIX, SASK., MERCREDI 25 FEVRIER 1920. — No. 8

FETES DU DIMANCHE 29

Vénérable Antoinette de Padoue et Sainte Rufine, vierge. Se distinguèrent toutes deux par leur charité pour ceux qui souffrent et par l'amour de Dieu qui inspirait toute leur vie et la rendait si parfaite. Celui qui vraiment aime Dieu avant toutes choses, ne se laisse par surprendre par les ennemis de son salut, et ne fait que du bien.

MARIAGES

Le lundi gras étaient célébrés deux mariages de première classe dans l'église paroissiale de Ponteix. Le premier, dont la messe était chantée par le R. P. Morice, était celui de M. Omer Pelchat avec Mlle Berthe Privé, ayant pour témoins MM. W. Pelchat et N. Privé. Le deuxième, messe basse et beaux cantiques, était celui de M. Arthur Lallier, retour du front avec Mlle Clara Carignan, dont les témoins étaient MM. Napoléon Carignan et Julien Lallier. On a vu que si le blé est rare, le riz est abondant. Ces deux mariages unissant de fervents chrétiens, bien connus comme tels, nous sommes heureux de constater que la paroisse s'enrichit par eux de deux excellents ménages auxquels nous offrons nos meilleurs vœux de prospérité et de bonheur!

EN ROUTE.--Revenu vendredi de Frenchville, M. l'abbé Bernard repartait le samedi matin pour Val Marie, par l'occasion que lui offrait le voyage de Maxime Trottier à son ranch.

--Le dimanche, le P. Morice célébrait la première messe et après de sages avis, à la grand'messe, donnait sur le monde invisible un sermon bien imagé et fort goûté par les assistants. Le soir il allait, avec M. le Curé, sa sœur, MM. Guièze et Cornet, souper et veiller, chez M. R. Gauthier, président du Conseil des marguilliers, qui les avait invités et les a cordialement et magnifiquement reçus.

[illegible] de la session du Conseil de la Municipalité rurale d'Auvergne no. 76, tenue le samedi 7 février, au siège du Conseil à Ponteix, Sask. Etaient présents MM. le Maire et les conseillers S. P. Daniels, D. Mills, J. F. Walls, D. Stalker et C. Provencher.

1o Proposé par le conseiller S. P. Daniels et adopté.

Que les mots "Compte des travaux de nivellement n'étant pas exécutés dans le centre du chemin Allowance" soient ajoutés à la résolution no. 5 prise le 5 janvier dernier, et que la résolution no. 17 prise à la même session du Conseil soit ainsi formulée: "Que les services du secrétaire-trésorier actuel soient retenus et payés à raison de $2000 par an, le dit salaire comprenant la rémunération pour les services du secrétaire-trésorier agissant [illegible] pour les élections municipales, et que les minutes de la dernière session régulière soient adoptées avec ces altérations.

2o Proposé par le conseiller D. Stalker et décidé:

Que les minutes de la session spéciale du Conseil tenue à Aneroid le 24 janvier 1920 soient adoptées telles que lues.

3o Proposé par le conseiller J. F. Walls et décidé:

Que le privilège donné aux contribuables de déterminer la location de leurs besoins individuels de secours en fourrage par la résolution no. 31 du 24 janvier 1920 soit retiré à partir de cette date.

4o Proposé par le Maire et adopté:

Que les conseillers J. F. Walls et S. P. Daniels, avec l'officier de santé W. C. Kitchen, soient, et sont, par les présentes nommés pour agir en qualité de comité spécial pour avoir soin de ce qui regarde la condition physique de J. Sagmo, prendre toute mesure jugée nécessaire à partir de cette date et faire rapport sur cette question aussitôt que possible.

5o Proposé par le conseiller D. Stalker et décidé:

Que les honoraires annuels de $15, comme membre de l'Association des Municipalités rurales de la Saskatchewan, soient versés et que le maire et le secrétaire assistent à la convention annuelle de cette année en qualité de délégués de cette municipalité rurale.

6o Proposé par le conseiller D. Stalker et décidé:

Que, étant donné la correspondance avec J. A. Carstock à propos de l'impression des minutes des sessions du Conseil, ce conseil paie l'insertion de toutes les minutes du Conseil à raison de trente dollars ($30.00) par an dans l'*Aneroid Magnet*.

7o Proposé par le maire et décidé:

Qu'on fournisse à E. Cotterel une copie de la lettre départementale ayant trait à son cas et qu'on l'informe de se mettre en rapport avec l'officier de santé de son district.

8o Proposé par le conseiller S. P. Daniels et décidé:

Que ce conseil se constitue en comité spécial pour surveiller d'une manière particulière toute apparition de l'influenza qui peut se produire dans la Municipalité rurale.

9o Proposé par le conseiller J. F. Walls et adopté:

Que toute demande de fourrage reçue depuis le 24 janvier soit réduite proportionnellement de manière à ne pas dépasser les $36,000 mis de côté pour fins de secours en fourrage et qu'on n'admette plus de demandes de ce genre.

10o Proposé par le conseiller D. Mills et décidé:

Que la démission de J. J. Paddington comme conseiller de la division 1 soit acceptée.

11o Proposé par le conseiller J. F. Walls et décidé.

Que R. Hilling agisse comme officier rapporteur dans l'élection d'un conseiller pour la division 1 et que l'assemblée de nomination pour cette élection soit tenue à la résidence de G. S. Edd sur la section 3-8-10 O 3 m. le lundi 23 février à l'heure ordinaire.

12o Proposé par le maire et décidé:

Que le conseiller C. Provencher fasse un rapport au Conseil à sa prochaine session relativement au nouveau puits creusé au hameau de Gouverneur et que la Chambre de Commerce de Gouverneur fournisse au Conseil une copie certifiée d'une résolution autorisant les dépenses occasionnées par ce puits.

13o Proposé par le conseiller J. F. Walls et décidé:

Que ce conseil recommande au ministère du Procureur général à Régina la nomination de W. R. Major au poste de notaire.

14o Proposé par le conseiller C. Provencher et décidé:

Que le projet de loi préparé par le secrétaire au sujet de la distribution, etc., du poison à gaufres pour 1920 soit maintenant lu une première, deuxième et troisième fois.

15o Proposé par le conseiller J. F. Walls et décidé:

Que la loi municipale no. 51 soit adoptée telle que lue et qu'on puisse se procurer le poison à gaufres aux places suivantes: Pour la division 1: à nommer plus tard; division 2: sec. 27-7-11 S.-O. ¼ et aussi au bureau de poste de Quimper; division 3: S.E. section 35-7-12; division 4: section 3-9-10, O½, et chez V. R. Major à Aneroid; division 5: section 30-8-11 Si-O.¼ et chez le Dr Clerk à Ponteix; division 6: section 28-9-12, E½.

16o Proposé par le conseiller D. Mills et adopté:

Que le maire et le secrétaire soient et sont par les présentes autorisés, à partir du 5 janvier dernier, à signer tous les chèques et autres documents au nom de la municipalité rurale et en général à conduire les affaires de la municipalité, et à signer la formule de la Banque royale y afférente.

17o Proposé par le maire et adopté:

Que le conseil s'arrange pour obtenir de la Banque Royale y afférente, un crédit total de soixante mille ($60,000) pour du grain de semence et les dépenses scolaires et municipales de 1920.

18o Proposé par le maire et décidé:

Que tous les comptes présentés pour des secours fournis jusqu'à date soient payés et que soient payés les comptes suivants:

J. Bayle, maître de poste à Ponteix, $15; A. Desautels, $3.50; W. Loiselle, $3.50; A. Lalonde, $6.00; Paul Huique, $3.50; E. L'Heureux, $9.50; W. R. Major, $15; Traite de la Banque Royale, Chapman, $140.85; I. Gorrill, $170.00; R. Hilling, $4.71; S. W. Paterson, $8.00; Aneroid Magnet, $6.75; Western Municipal News, $2.25; J. J. Paddington, $6.00; Ing. Lumber, $57.10.

19o Proposé par le conseiller J. F. Walls et décidé:

Que le maire et le secrétaire-trésorier soient et sont par les présentes autorisés à faire les arrangements pour le fourrage à son arrivée, en vue d'en assurer la livraison après inspection.

20o Proposé par le conseiller J. F. Walls et décidé:

Que le conseil fournisse du blé de semence pour les terres cassées en 1919 ou les labours d'été et de la semence d'avoine pour la même classe de labours exécutés en 1918.

21o Proposé par le conseiller J. F. Walls et décidé:

Que le secrétaire prépare une loi municipale pourvoyant à un emprunt de vingt-cinq mille (25,000) dollars pour du grain de semence.

22o Proposé par le maire et décidé:

Que le projet de loi no. 55 soit maintenant lu une première et deuxième fois.

23o Proposé par le conseiller S. P. Daniels et décidé:

Que le conseil coopère avec le Gouvernement provincial et la municipalité rurale de Glen McPherson, dans le but d'acquérir une baignoire pour les bestiaux affectés par la gale, et que l'on suggère comme un emplacement approprié pour cette baignoire un point de la section 8-7-11.

24o Proposé par le conseiller D. Stalker et adopté:

Que ce conseil achète, par l'intermédiaire de la Commission d'achat de semences à Régina, la semence de blé et d'avoine requise par cette municipalité.

25o Proposé par le conseiller J. F. Walls et décidé:

Qu'il soit commandé à la Commission des semences quatre mille boisseaux d'avoine et quatre mille cinq cents minots de blé, de façon à ce que ces grains arrivent à Aneroid et Ponteix vers le 5 mars prochain.

26o Proposé par le maire et adopté:

Que ce conseil s'ajourne maintenant.

Signé par le Maire.

Feuilleton du' "Patriote de l'Ouest"

No. 6

TRIBUNAL D'HONNEUR

par le COMMANDANT DRIANT

...[illegible] Alors, voulez-... une définition de ... mon capitaine?

...[illegible]?... Mais c'est ... ce sentiment

...[illegible] permettez-moi de ... premier mot... ...sentiment! Mais ... parce que c'est ... qu'il échappe à tou-... que, pour s'enten-... sur lui, il faut ... façon, penser à ... toute chose. Cette ... l'honneur que je ... l'ai sollicitée dé-... maîtres de la pen-... n'est pas la ... que ce sujet m'at-... l'a trouvée nulle ... Pascal, ni Montaigne, ... ne la donnent, et ... penseur moderne, ... un vain effort pour la ... dans un des chapitres ... *De l'homme.* Et com-... pas possible de définir ... et comme le corps d'of-... français est trop divers par ... par l'éducation, par ... d'existence p... ...sur toutes les subtilités ... de l'honneur, je crois ... officielle des tri-... d'honneur serait impossi-... dans l'armée ...

...fort bien exis-... des guerres du pre-... Mariette: et voyez ... général Morand, ... *l'Armée selon la* ...

...choses, je le ... colonel me le citait ... matin, le général ... d'abord, vous re-... que les vétérans de ... spécialisés par ... de la guerre dans ... armes, amalgamés ... vingt batailles, réali-... les condi-... parle: et, ... catégorie des fautes dont ... connaître était singu-... Ils jugeaient ... peu ou des pecca-... sur quoi l'ac-... pas malaisé. Il n'y ... de permanent ... C'était une cour de ... occasionnelle-... de toute ingérence ... Et je m'abuse fort, ... Morand dit précisé-... se tromperait ... établir cette institu-... la tolérer. Tout ... institution allemande, ... conseil d'honneur, compre-... de grades dif-... chargé de l'ins-... l'accusé comparaît ... une assemblée plé-... les officiers du corps, ... colonel... C'est un ... dont les décisions ... à l'approbation de ... Et chez nous, qui ... empereur, mon ca-... tel général, que ... avoir failli aux lois ... dans les affaires de ...

...capitaine de Larroque eut ... corps.

—...évidemment, fit-il, nous ... pas chez nous l'équivalent ... impérial pour consa-... des tribunaux de ... et c'est évidemment le ... de vos arguments contre ... dans notre ar-... Mais on pourrait peut-être ... sur un ministre de la ... l'autorité...

Le capitaine s'interrompit. Ma-... avait eu un sourire si parti-... à l'évocation de ce mot: ... que toute l'argumen-... son supérieur en, som-... du coup.

—Cette guerre-là va changer ... heureusement, murmu-...

Tout à son idée, Mariette re-...

—Notez d'ailleurs, mon capitai-... que la compétence des tribu-... d'honneur allemands est ... étendue, puisqu'ils ... tout ce qui peut bles-... le sentiment d'honneur ou de ... du corps d'officiers.

—Eh bien! je dis qu'un pareil ... est peut-être salutaire dans ... fermé. Je le crois in-... avec nos idées.

Mais vous croyez applicable ... des grognards?

—Le tribunal des pairs, s'orga-... spontanément sous l'empi-re d'un sentiment commun, pour éclaircir un fait particulier, ça, oui... Et c'est ce qu'il nous faut maintenant, pour le cas particulier de Féligny, ce soir même.

—Je ne vous croyais pas aussi individualiste, Mariette, aussi ombrageux vis-à-vis des empiétements de l'autorité.

—Il y a peut-être quelque chose de ça chez moi, mon capitaine, mais j'ai conscience d'être dans le vrai. Autant je proclame nécessaire l'intégrité du principe d'autorité, autant je le veux indiscuté là où il est nécessaire, autant je me rebelle contre ses applications intempestives... Vous êtes un autoritaire, mon capitaine, moi je suis un libertaire. Nous représentons, vous et moi, deux courants historiques et antagonistes de l'esprit français, mais il me semble que je représente le principal.

—Dites, Mariette: celui qui prévaut aujourd'hui.

—Je ne sais ce que nous réserve demain, mon capitaine, mais je sais qu'au fond de l'âme de tout Français il y a un ferment d'indépendance incoercible. Nous acceptons l'autorité là où nous la reconnaissons légitime et nécessaire: nous nous cabrons, dès qu'elle semble empiéter sur un domaine contesté.

—L'honneur est de ce domaine; nous acceptons, je crois, en cette matière, le contrôle éventuel de nos pairs, parce qu'il ne porte aucune atteinte au dogme primordial de l'égalité, mais nous nous insurgerions devant l'institution officielle de tribunaux d'honneur, parce qu'elle semblerait un prétexte à des ingérences illégitimes.

—Vous plaidez bien, Mariette, mais vous ne m'avez pas convaincu: les tribunaux d'honneur seront institués chez nous et fonctionneront normalement chez nous, lorsqu'une haute autorité morale aura repris possession du pays, qui est actuellement en plein déséquilibre, mais que la guerre va peut-être remettre dans son assiette et dans ses traditions, voilà mon vœu, à moi. Et pour le passé, je n'ai qu'une objection à vous faire, à laquelle vous ne répondrez rien, parce que nos sentiments sur cette forme spéciale de l'honneur concordent absolument... Si nous avions eu les tribunaux de régiment, jamais le système des fiches, des fiches installées par des officiers contre leurs supérieurs et leurs camarades, jamais ce système méprisable n'aurait pu prendre; et cela seul suffit à mes yeux à en légitimer le regret dans le passé, autant qu'à en justifier l'établissement dans l'avenir.

Mariette ne trouva rien à répondre.

* * *

La réunion plénière des lieutenants du bataillon — car il ne fallait pas songer à réunir tous ceux du régiment, maintenant trop dispersé — avait été décidée pour le soir même.

Le capitaine de Larroque s'était chargé d'obtenir de son collègue de la 2e compagnie, pour Féligny une mission qui l'éloignerait pour la nuit du cantonnement.

La journée semblait devoir s'achever sans incident. Le bataillon se concentra, la nuit venue, à Herbeviller. La réunion aurait lieu après le repas du soir. Sans en spécifier le pourquoi, un mot fut envoyé à chaque lieutenant pour le prier d'être exact au repas du soir, qui serait sans doute l'un des derniers pris en commun.

Car où serait le bataillon, le lendemain?

Ce fut dans la salle basse d'une auberge du village qu'à 8 heures du soir, leur repas hâtivement terminé dans la cour, les officiers se réunirent. Mariette avait soigneusement choisi une pièce dont l'isolement fût parfait, et le sous-lieutenant Bernard, un petit poupin rose de la dernière arrivée de Saint-Cyriens, fut placé en sentinelle à la porte. Quelques bougies fumeuses, en équilibre instable sur de vieux chandeliers bossués, projetaient dans la pièce une capricieuse lumière, et il y avait quelque chose de si dramatique dans cette assemblée clandestine, que le lieutenant Bédous, un Béarnais, toujours à l'affût de la pointe et du mot, se mit à fredonner l'air des *Conspirateurs...*

Pour tout le mon-on-on-on-de...

Mais Mariette, qui venait d'un coup d'œil circulaire de dénombrer ses camarades, lui fit signe que sa sortie était hors de propos, et, s'avançant au centre de la pièce, où tout aussitôt se fit un profond silence:

—Mes amis, dit-il, je vous ai priés de vous rendre ici ce soir pour discuter avec vous une question de la plus exceptionnelle gravité, et qui nous intéresse tous au plus haut chef, puisqu'il ne s'agit de rien moin que de l'honneur même du régiment... Vous avez tous appris, au moment de notre départ, l'arrestation soudaine du sergent Randoni, et si vous n'avez pas su exactement les motifs de cette mesure, vous n'avez pas laissé de soupçonner qu'il pouvait s'agir d'indiscrétions coupables de fuites criminelles, et pour tout dire... de trahison... Eh bien! mes amis, tout épouvantable que cela puisse être, un fait est certain, une pièce de première importance puisqu'elle traitait du transport du régiment, de sa garnison à la frontière, a été soustraite de l'armoire de mobilisation et communiquée à un agent étranger. Comment la trahison a été découverte, et par quel hasard providentiel le traître a été empêché de consommer un second forfait, c'est ce que l'on vous dira tout à l'heure... Une première enquête a pu diriger les soupçons sur le sergent Randoni. J'ai appris aujourd'hui, du colonel lui-même, que cette inculpation était abandonnée... D'ailleurs, des indices, des preuves même, existent, assez sérieuses pour qu'on puisse préciser le coupable, et c'est pour tenir Conseil sur les moyens, non de le découvrir, mais de le démasquer, que nous sommes réunis. Le colonel tient, en effet, à ce que cette affaire soit instruite et réglée en dehors de l'autorité hiérachique, car il veut éviter à l'armée et au pays le douloureux émoi qu'elle ne manquerait pas de susciter. Et maintenant, je donne la parole à d'Hummel, que le hasard a mis en travers de la trahison, dans les circonstances qu'il va vous dire; vous jugerez si, de son récit, vous pouvez déduire une accusation précise.

Un silence solennel succéda à ces paroles.

Chacun prenait conscience de la gravité de son rôle... Les regards se concentrèrent sur d'Hummel, qui venait de se lever dans un coin de la salle, et qui commença, devant cet aréopage improvisé, le récit de son aventure...

Personne, quand il eut fini, n'émit de prime abord un avis, mais il fut visible que chacun hésitait à exprimer une pensée qui était commune à tous.

Comme le silence se prolongeait, Mariette, que son ancienneté faisait le président de la réunion, entreprit de questionner chacun. Conformément à la coutume, il s'adressa d'abord au plus jeune:

—Eh bien! Dubois, vous voilà au courant... Quel est votre avis?

L'officier ainsi sollicité de parler était un grand diable de Lorrain, bâti en os et en muscles, d'une franchise imperturbable et bourru par système. Il déclara sans ambages:

—Le coupable? Mais qui voulez-vous que ce soit? Ça ne peut être que Féligny!...

Les opinions débondèrent.. L'unanimité fut complète.

Sans ressources patrimoniales, enclin par tempérament à la vie de plaisir et de luxe, et soucieux par vanité de tenir un rôle dans le monde, Féligny avait dû se trouver un jour aux prises avec des difficultés budgétaires qui l'avaient peu à peu conduit à l'idée du crime.

Dès son arrivée à Reims on l'avait vu afficher une liaison sensationnelle avec une danseuse de marque, assidu à tous les rendez-vous de la jeunesse dorée de la ville, coutumier des restaurants à la mode, si bien que certains bruits fâcheux avaient circulé sur la nature de l'association... Mais une rupture éclatante avait marqué le début de la saison d'hiver, et comme on avait su que Féligny n'avait repris sa liberté que moyennant rançon, la question s'était posée encore plus insoluble: "Comment fait-il?"

Puis, dans la chronique mondaine, le chapitre de ses assiduités auprès de Mlle de Survalle avait pris une place grandissante, et l'on avait conclu qu'en beau joueur l'officier n'avait que prélevé une avance sur la dot escomptée...

Il n'en restait pas moins vraisemblable qu'acculé par l'impatience de créanciers véreux, il eût cherché un expédient et succombé aux intrigues de quelque agent de l'étranger.

(A suivre)

—o—

ABONNEZ-VOUS AU "PATRIOTE DE L'OUEST" $2.00 PAR AN

Les Centres Franco-Canadiens

SERVICE SPECIAL DU "PATRIOTE DE L'OUEST"

SAINT-BRIEUX, Sask.

Correspondant, réveille-toi... Cette phrase nous a été répétée si souvent que nous ne voulons pas abuser de la patience de nos lecteurs, de peur que notre position hautement rémunératrice ne nous soit enlevée. Cela ne veut pas dire qu'il n'y avait rien à raconter, car si le correspondant tardait à envoyer des nouvelles, Saint-Brieux ne restait pas endormi pour cela.

Aucun meurtre, aucun vol ne s'est [illegible]. Nous avons pensé à mélanger le plaisir aux affaires et comme le dimanche nous paraissait long après la messe, nous avons organisé des parties de cartes au profit de notre église qui demande incessamment à être finie.

Les trois soirées que nous lui [illegible] consacrées sont terminées, et [illegible] les résultats, nous n'avons [illegible] à nous plaindre, mais bien au contraire à remercier infiniment les [illegible] qui nous ont prêté leur [illegible] concours et celles qui ont su [illegible] leur bourse pour la sainte cause. La première soirée, qui n'était [illegible] de cartes et soirée musicale, nous a rapporté la somme nette [illegible]. La deuxième partie, étant [illegible] d'une vente de tartes, a [illegible] montant avec la somme de [illegible]. La troisième partie était [illegible] dires, aux personnes qui [illegible] cause ou une autre, n'a[illegible] assister aux premières soirées. La tempête qui rageait pendant toute la journée n'a pas empêché le plus grand nombre de venir [illegible] leurs dernières offrandes. Après la partie de cartes qui avait rapporté $22.65, la vente de paniers [illegible] et c'était à qui voulait faire [illegible] que son prédécesseur. $246.35 s'engouffrèrent dans la poche du trésorier et celui-ci était heureux d'annoncer que le lendemain il déposerait, en banque, au crédit de l'église, la jolie somme de $364.35, tous frais payés.

Nous ne pourrions vous dire si notre curé était satisfait, nous ne l'avons pas encore vu; mais d'après des rapports indirects, il voudrait que cela continue pendant tout le temps du Carême. Ce à quoi, nous mettons opposition car il était convenu que trois soirées seraient données au profit de l'église (Charité bien ordonnée commence par soi-même) et trois autres soirées au profit de la Bonne Presse, qui attendait son tour impatiemment.

Le comité de la Bonne Presse s'est donc réuni et a décidé de donner les trois soirées les jours suivants et changer le jeu d'euchre pour le jeu de whist:

Dimanche 22 février, parties de cartes et soirée musicale.

Dimanche 29 février, parties de cartes et vente de cravates.

Jeudi 11 mars, parties de cartes et comptoir de friandises.

Inutile de dire que le comité désire que tous les participants aux soirées antérieures plus leurs amis et parents, assistent à ces parties de cartes qui sont données pour une cause venant directement après celle de notre église. Le premier comité a très bien fait sa part, le deuxième essaiera de le surpasser: il a acquis de l'expérience.

Plusieurs numéros du *Patriote* seront mis à la disposition des personnes qui ne sont pas encore abonnées. Le secrétaire sera heureux de donner tous les renseignements voulus et de recueillir toutes les souscriptions qui lui seront offertes. Les soirées, commençant à 7 heures et demie du soir, ne gêneront pas les fermiers dans leurs travaux journaliers et nous nous attendons à une grande assistance.

Donc que nos lecteurs du district n'oublient pas les dates et que ceux de la province en général ne pensent pas que Saint-Brieux est un centre "isolé". Nous espérons donner la preuve du contraire dans un temps très rapproché.

FRENCHVILLE, Sask.

Un lecteur de Ponteix semble s'inquiéter de la propagande que chaque centre français fait pour se fortifier et se grouper de plus en plus. Il donne pour raisons qu'on cherche à exploiter les Canadiens français en faisant un trop gros profit sur les terres qu'on leur offre. Pour ceux qui connaissent tant soit peu Ponteix depuis 4 ou 5 ans, quelle est la place française dans la Saskatchewan où il s'est fait autant de spéculation sur les terres et avec de plus gros profits? Personne ne l'en blâme, car quel est l'acheteur qui oserait payer un gros prix sur une terre sans prendre les renseignements voulus sur la qualité de la terre et les conditions atmosphériques qui jouent un si grand rôle dans la partie sud de la Saskatchewan? Approchez quelque fermier de Ponteix résidant même à plus de 7 milles de la station, c'est du 45 à 50 piastres à l'acre qu'on vous offre.

Les terres que nous offrons sont plus pesantes, moins sablonneuses en général que celles de Ponteix et les prix sont cependant bien plus raisonnables, depuis $17 jusqu'à $30 de l'acre. Il est vrai, nous sommes à 11 milles de la station. Mais dans le courant de l'année, quelle est la somme d'argent qu'un jeune homme économise en étant éloigné d'un centre? Et nos jeunes gens trouvent ici autant de plaisir qu'à flaner des journées et des soirées entières d'une pool room à une autre...

La semaine dernière, un service de 2e classe a été donné pour le repos de l'âme de notre regretté Denis Côté.

Le lendemain, un service de 1ere classe était également chanté pour la regrettée défunte Mme R. Lancien.

—M. R. S. Lacoursière, avocat, qui a résidé longtemps au Brésil et à Paris, est établi parmi nous depuis l'automne dernier. En ce moment il est en visite chez sa sœur à Ponteix, Mme Lupien.

—Mlle Marie Lacoursière, qui avait accompagné son frère, était de retour pour notre belle soirée qui eut lieu le 10 au soir. Cent personnes étaient présentes. Au dire des pionniers de la colonie, ce fut la plus belle réunion, surtout sous le rapport financier. Ce fut une surprise. Tout laisse à supposer que ce sont les indices ou pressentiments d'une bonne récolte. Puissent ces pressentiments se réaliser! Les marguilliers remercient tout le monde de leur bonne volonté et les deux organisateurs, MM. D. Auger et O. Goddu.

Après la réunion, vu le départ prochain de l'un de nos marguilliers, M. S. Desharnais, M. A. Jacquemin, vétéran de la grande guerre, qui a pris part au plus grandes batailles — Verdun, ou il fut blessé, Champagne et la Somme — a été élu par acclamation. Nos félicitations.

—M. Blanchette, père de Mme Desharnais, est parmi nous pour quelque temps. Il vient de la Colombie Anglaise.

—Mmes J. Turcotte et A. Coupé sont à l'hôpital de Ponteix.

MONTMARTRE, Sask.

On rapporte que M. H. E. Pelletier, qui est actuellement en traitement au Sanatorium de Fort Qu'Appelle, se porte déjà beaucoup mieux et l'on espère que les bons soins qu'il reçoit le remettront promptement dans son état normal.

M. Pelletier avait dernièrement fait l'achat, en compagnie de M. J. A. Lecamp, d'une salle de billard et salon de barbier qui va probablement être mis en vente de nouveau

Il y a un an, M. Pelletier était en charge du dépôt d'approvisionnements à Prince-Albert avec le grade de sergent. Après plus de deux ans de service, il est retourné à la vie civile le 8 novembre 1919.

SAINT-FRONT, Sask.

Nous déplorons la perte de l'épouse de notre plus dévoué et plus ancien pionnier en la personne de Mme Montès. La regrettée défunte était une femme très active et très énergique. Sa mort fut très édifiante pour tous ceux qui assistaient à ses derniers moments. On peut dire qu'elle prévoyait sa mort, car peu de jours avant elle avait reçu les sacrements de l'Eglise.

Elle s'est éteinte dans la paix du Seigneur dans cette même maison qui nous a servi de chapelle durant les premiers temps de la colonie. L'inhumation a eu lieu ici même, au milieu d'un grand concours de parents et amis. Les paroissiens ont tenu à venir rendre un témoignage de sympathie à celle qui est partie pour un monde meilleur. A son époux et à toute sa famille nous offrons nos plus sincères condoléances.

—La ligne de chemin de fer qui traverse notre localité est arpentée à ce moment et on nous dit que les travaux vont être poussés activement au printemps.

—Il reste encore quelques homesteads et aussi plusieurs terres à vendre à de bonnes conditions. Notre colonie est toute franco-canadienne.

—En attendant que l'école soit bâtie, nous allons avoir la classe dans la chapelle.

—L'été dernier, notre chapelle s'est enrichie d'une superbe statue de St. Front, grandeur naturelle, faite en Scaghola par la Cie Daprato. Elle a été donnée à la paroisse par son fondateur, M. Florian Montès.

—Il avait été décidé dernièrement que nous allions agrandir notre chapelle et bâtir un presbytère, mais la prochaine construction du chemin de fer fait que nous allons peut-être attendre que l'emplacement de la station soit fixé.

Nous avons eu la visite d'un brave en la personne de M. Jean Bertonssini. Parti dès le mois d'août 1914, il a fait toute la guerre et a connu toutes les privations des camps boches, après avoir défendu le sol français à la Marne, à Verdun et ailleurs. Héros obscur, il a fait simplement tout son devoir de patriote. Nous avons été heureux de le revoir sain et sauf. Il nous reviendra pour tout de bon l'automne prochain.

KEPPEL, Sask.

Voilà un nom qui n'est guère connu des lecteurs du *Patriote*. Nous sommes cependant plusieurs Franco-Canadiens par ici.

Cet hiver, un chemin de fer a été arpenté de Rosetown à Keppel. Ceci va favoriser beaucoup la colonisation. Le moment est propice pour les nôtres désireux de s'établir dans un bon centre, tandis que les terres sont à bon marché.

M. Piché doit établir un magasin ici aussitôt que le lieu de la station aura été fixé.

BLAINE LAKE, Sask.

Les jeunes gens de la paroisse de Blaine Lake ont eu la bonne idée d'organiser une partie de cartes au profit de l'église. Elle eut lieu le mardi 10 février. Les catholiques de l'endroit et plusieurs de leurs parents et amis de Marcelin se groupèrent autour de vingt-deux tables et jouèrent avec acharnement jusqu'à minuit. Les recettes ont été de $60.05. Sincères remerciements à tous ceux qui ont contribué à faire de cette soirée un succès.

VISCOUNT, Sask.

M. Eugène Marcoux a acheté la bâtisse et la propriété de M. E. Walker. Au printemps, il transportera la bâtisse à sa place actuelle d'affaires. Il se propose aussi de transporter sa maison sur le terrain nouvellement acquis. Ce changement améliorera certainement l'apparence de cette partie du village.

—Plus de 60 personnes assistaient mardi soir à la partie de whist donnée par le club catholique à l'hôtel. On joua aux cartes de 8 à 11 h. L'orchestre Marcoux fut très apprécié par l'assistance. Un lunch délicat fut servi à minuit. Les gagnants des prix furent: Mlles B. Boutellier et L. Turcotte: MM. F. Marcoux et O'Donnell Lanigan.

—M. l'abbé Pierre, de Young, a dit la messe à Viscount dimanche dernier.

—A la dernière réunion du club catholique, les membres présents ont assisté à un très intéressant débat sur la question de l'école neutre et de l'école séparée. Les deux orateurs étaient MM. Eugène Marcoux et M. P. O'Regan.

—Le club catholique a acheté de la "Catholic Truth Society" dix douzaines de livres qui seront placés dans la bibliothèque paroissiale.

—M. et Mme J. Vian sont de retour d'un voyage de deux mois à Montréal.

—Les citoyens de Viscount et du district donneront un banquet et un concert en l'honneur des soldats retour du front du district mardi prochain. Les dames des différentes confessions religieuses préparent le banquet. Le R. P. Kennedy, O.M.I., de Saskatoon, prendra la parole à la place de M. l'abbé Nicolet, au nom de l'église de Saint-Alphonse.

—Les RR. PP. Lefebvre et Fuller ont visité récemment M. et Mme Camille Lefebvre.

—Tous les membres du club catholique sont priés d'assister à la prochaine réunion qui aura lieu le premier dimanche de mars. M. Alex. Cyr parlera du grand travail fait par les Chevaliers de Colomb pendant et après la guerre.

—Nous avons la bonne fortune d'avoir deux instituteurs catholiques dans le personnel de l'école: M. G. Rowe, principal, et sa sœur Cora, assistante.

ST. LOUIS, Sask.

Le 14 février, à l'hôpital de la Ste Famille de Prince-Albert, est décédé après quelques jours de maladie seulement, dans sa 21ème année, Reynald Boucher, fils de M. et Mme J. B. Boucher. Les funérailles, qui furent des plus imposantes, eurent lieu le mardi 17 à l'église de St-Louis, au milieu d'un grand concours de parents et d'amis, venus d'un peu partout rendre un dernier hommage à la mémoire du regretté disparu.

L'église était littéralement remplie, preuve palpable de la sympathie générale et de l'estime dont jouit la famille Boucher.

A la famille en deuil nous offrons nos plus sincères sympathies. Et en même temps, l'offrande de nos prières pour le regretté défunt.

Seigneur, donnez-lui le repos éternel!